

On lira à la suite, dans l'ordre où ils ont été prononcés, les textes des « retours » des quatre membres du cartel d'adresse lors de la matinée du Dispositif du 24 juin 1995

1.

« Arracher du vivant au réel »

Marie-Claire Bœnisch

Je choisis cette phrase comme titre, telle qu'elle a été recréée par l'un d'entre nous, qui croyait citer ce qui (selon mes notes) avait été énoncé comme « extorquer un don », dans un contexte qui en avait fait (mais pour qui ?) « extorquer un don au réel ». Métissage signifiant dont je souhaite faire le curseur de cet exposé.

Notre association s'est dotée d'un dispositif permettant à qui se déclare auprès d'elle praticien de l'analyse freudienne d'effectuer un travail en cartel sur cette pratique, travail suivi de plusieurs temps de restitution, selon un montage qui tente de favoriser le déplacement des énoncés.

L'introduction d'un cartel d'adresse a été une des étapes, à mon sens importante, de la construction de ce montage. Le temps d'aujourd'hui, de réplique à l'élaboration produite le 21 janvier dernier, m'amène à utiliser, et donc à vous proposer, de nouvelles dénominations qui me paraîtraient mieux correspondre à notre projet. C'est ainsi que je parlerai :

– d'un dispositif d'actualisation de la pratique : selon le Petit Robert « actualisation » exprime, en philosophie le « passage de la puissance à l'acte » ; selon l'usage courant, le « passage de l'état virtuel à l'état réel » ; en économie, la « valorisation (d'un bien ou d'un revenu) à l'époque actuelle ».

– en conséquence, de cartels d'actualisation de la pratique.

– du cartel de résonance, passeur de l'adresse, qui écoute ces différents cartels, lors d'une journée d'actualisation de la pratique, en présence de la totalité des inscrits.

– d'une journée de l'adresse, à laquelle tous les membres de l'institution mais aussi des partenaires de travail appartenant à d'autres institutions sont conviés, et dans laquelle le cartel de résonance assume la part de la « fonction auteur » qui lui revient dans ce travail de réplique.

iii

L'impression dominante, à l'issue de la journée de travail du 21 janvier, a été pour moi qu'il s'agissait là d'un dispositif très précieux : précieux pour les personnes (« ça m'a fait du bien », a dit l'un d'entre nous), et précieux pour l'institution, car il est évident que les échanges suscités par ce dispositif créent du lien social entre les membres de celle-ci. On a donné place au vécu, à l'émotion, à l'angoisse et au rire. Il y a eu du reproche et de l'appel.

Pour celui qui y prend la parole, il se produit des effets de vérité dont ont témoigné bon nombre de ceux qui y ont participé. Ce dispositif apparaît comme un des points vivants de l'institution : nous aurions pu relever le nombre de fois où le mot « vivant » a été prononcé ce jour-là, et dans la suite de nos rencontres.

A l'écoute, c'est la découverte que la « concrétude », si vous me permettez ce néologisme, n'est pas la trivialité, et que l'on cherche à dire en ce lieu une humanité qui n'est en rien humanitaire.

Se glissent pour moi cependant, dans les fissures de ce contentement, dont l'expression a parfois frôlé l'enthousiasme, une inquiétude légère, la crainte d'effets de miroir – cette jubilation, mais il y a eu aussi de la paralysie –, effets dont il se pourrait que nous ne mesurions pas aujourd'hui toutes les conséquences.

Ou, pour le dire autrement, crainte que l'euphorie groupale, de partage, ne conduise par glissements du dispositif à la cure, à altérer la spécificité de l'interlocution analytique, avec le risque, non calculé, d'infléchir la particularité du dialogue freudien dans le sens de la réciprocité. (Je reformule ainsi aujourd'hui la question : « risque d'introduire du miroir dans la cure ? » que je posais ce 25 juin).

iii

Ce n'est pas dans la perspective d'une réponse à cette question, mais plutôt avec l'idée d'un pas de côté, que j'aborde maintenant l'un des effets de ce dispositif, le plus souvent exprimé en termes de « relance du désir de l'analyste ».

Sans doute s'agissait-il de l'identité de l'analyste en tant que praticien : désir d'être analyste – au sens de : faire ce métier-là –, lié au sentiment d'appartenance à un groupe, à la reconnaissance de semblables, mise en déroute de l'ennui, partage d'une souffrance ; mais également de l'envers de cette identité : vécu de solitude, apparition d'un sentiment de dépouillement.

Et puis, tressée, se donnait à entendre la fonction-désir-de-l'analyste, dans sa dépossession intransitive.

Et plutôt qu'opposer les deux : identité (contenu) et fonction (structure), comme il a pu m'arriver de le faire, je saisis à quel point l'une ne va pas sans l'autre, dans un entremêlement, un tissage, qui déroule et enserre le « concernement » désirant. Ce mot, je l'emprunte l'ayant rencontré dans un usage tout différent (lors d'une émission de France-Culture dont je n'entends que des bribes, des chercheurs d'un hôpital psychiatrique parisien l'utilisent pour désigner le temps de l'entrée dans un délire), pour tenter de dire ce qui, de l'analyste, vient répondre présent à une demande ignorée lorsqu'il accepte « d'endosser un transfert ».

Usage tout différent... ce n'est pas si sûr : je pense après-coup à ce concept de « transfert psychotique » dont nous sommes redevables à Françoise Davoine, et qui nous marque durablement depuis la lecture de La folie Wittgenstein.

Ce concernement se maintient en dépit d'une souffrance dont il ne me semble pas, les autres années, avoir entendu un écho aussi vif : effet inattendu de la mise en place d'une fonction adresse ?

Souffrance de ne pas savoir, de ne pas travailler avec son moi (c'est un hors de soi qui est exigé, ce qui est pré-établi ne tient pas), interrogation de l'acte, souffrance de la solitude, souffrance du pas-de-réponse, et d'avoir à l'articuler pour un autre en « fin de partie », souffrance de n'avoir d'autre appui pour soutenir le vivant que son propre désir et nul objet à proposer.

iii

Il y a peut-être lieu de souligner le souci affiché de ne pas se remparer de théorie. Ce qui est un euphémisme. Je suis allée jusqu'à parler de phobie de la théorie. Mais s'agit-il de phobie ? Plutôt une hypersensibilité à la langue de bois, question d'époque peut-être. Les mots trop lourds de citations déclenchent la fureur.

Il serait certes dommage de se priver d'une conceptualisation aussi avancée que celle de l'objet a ! mais j'y entends plutôt une protestation contre un certain usage de nos concepts.

A la réflexion, cette réserve ou cette prudence me paraissent plutôt stimulantes car elles renvoient chacun à la nécessité d'une expression théorique particulière. Quelque chose comme une participation au « werden » de la psychanalyse. J'ai en mémoire le très beau commentaire de Lacan sur le rêve de Freud, intitulé « l'injection faite à Irma », où il fait ressortir comment Freud, dans sa création, a pour adresse la communauté analytique à venir. Ce dispositif, un pousse à l'adresse ?

iii

J'en viens à ce qui m'a mise au travail : l'insistance d'une plainte – j'avais écrit dénonciation – à propos de la neutralité de l'analyste. Alors que d'un côté, il était soutenu que « l'analyste est la personne la plus affectée qui soit », ce qui était fort sensible ce jour-là, parallèlement, se dessinait la silhouette impériale de l'analyste froid, silencieux et sadique auquel nous avons dû nous soumettre. Ce qui me ramenait inmanquablement à des Assises que j'avais pourtant voulu oublier.

Je peux certes entendre cette plainte dans une rencontre intersubjective, dans la mesure où ses raisons sont par essence indiscutables. Mais publiquement, non. Ce qui n'est pas sans me poser de questions sur un style adopté dans notre association depuis quelque temps, et sur la façon dont s'est constituée une « version d'école » de cette nature.

Nos analystes ont-ils été terroristes, ou bien parler est-il terrorisant ? Est-ce qu'il n'y a pas à « endosser son analyse » de la même manière que l'on accepte d'endosser un transfert ? Ne pas le faire comporte une dénégation de l'opération analyse (c'est-à-dire du transfert lui-même), ce qui ne veut pas dire qu'elle n'a pas eu lieu, mais fait craindre l'acting-out qui peut procéder de tels refus, cela a été évoqué ce même jour.

J'insiste : la défense de la « réalité des faits », le devoir de transmettre au collectif ce qui s'est « réellement passé », ne dérivent-ils pas de la même dénégation ? Je suis tentée d'affirmer qu'un collectif d'analystes a à se priver de cette référence collective à une « réalité » dont nous connaissons si bien par ailleurs le rapport au fantasme.

J'attribue à cette version-là, publique – c'est en ce sens qu'elle est version d'école – ce qui m'apparaît comme une méprise à propos de la neutralité analytique.

iii

Si ce que l'on nomme ainsi, c'est le silence (mortel, cela peut arriver), l'indifférence, le faire semblant, l'affectation (qui n'ont rien de commun avec la catégorie du semblant), l'analyste abstentionniste... ce sont autant de figures de l'inhibition, de l'embarras, de l'impuissance de l'analyste, et non de sa neutralité.

Si, au contraire, la neutralité est l'expression (qui peut très bien être parlée) du « pas-de-réponse », pensons-nous devoir en alléger nos analysants ?

La neutralité, ne serait-elle pas, pour l'analyste, l'équivalent de l'Einfall pour l'analysant ?

« Dites, quoi qu'il vienne. »

« Entendez, d'une oreille égale »

L'achoppement de l'un comme de l'autre, c'est le matériau même de l'analyse. Ce qui m'amène à dire que la concrétude de l'analyse, ce n'est pas la neutralité mais la subjectivité.

iii

Aux antipodes d'un « tous pareils », la surprise de ce dispositif a été pour moi l'accueil de la diversité des pratiques, la reconnaissance de la subjectivité de l'écoute et des choix.

Le trauma de ce dispositif, ne serait-ce pas « l'horreur de l'acte » ? Aucun d'entre nous n'est en mesure de retrouver la référence exacte, mais chacun tient pour certaine son attribution à Lacan. Ce n'est pas la neutralité qui est insupportable, c'est l'indécrottable subjectivité : «

décrottez-moi ce sujet du subjectif », autre citation, mais cette fois-ci je suis sûre de la localiser : « Proposition de 1967 ».

L'effet de miroir – de jubilation, ou à l'inverse de paralysie – n'aurait-il pas été déclenché par l'insupportable de cette subjectivité mise à nu là où, habituellement, la théorie déploie un voile ?

iii

La neutralité sert de fondation à l'Idéal-Analyste, figure asymptotique de toute écoute de la pratique. « Ce n'est pas de la psychanalyse, c'est de la psychothérapie », entend-t-on dire communément, évaluation qu'il y aurait lieu d'interroger, en ce qu'elle peut viser tantôt un praticable d'une autre nature que celui de l'analyse freudienne, tantôt l'écart par rapport à l'impérieuse figure d'Idéal-Analyste.

Il m'a fallu le cartel de résonance pour entendre cela : qu'avec ce dispositif, nous sommes attelés à l'effectuation de la traversée de notre construction Idéal-Analyste (propre, à chacun), là où se fait l'articulation, là où s'emboîtent pratique potentielle et pratique effective, « entre puissance et acte ». D'où ma proposition de nommer « actualisation de la pratique » ce dispositif.

Il est possible que cette déconstruction de l'Idéal-Analyste ne soit pas sans effets, cette fois-ci de subjectivation, ce qui pourrait expliquer la « relance du désir de l'analyste » si souvent évoquée.

Le 1-7-1995, Marie-Claire Bœnisch.

Il découlait de mon implication dans ce cartel de résonance, ainsi que des errances du cartel d'actualisation dit « du Centre », un certain nombre de réflexions, que j'ai présentées ce dimanche sous la forme d'une « proposition de modification des statuts ».

2.

Dispositif

par Pierre Eyguesier

Comment procéder ? – puisque c'est une première, il n'est pas inutile de s'arrêter deux secondes sur ce qui m'apparaît constituer le principe du cartel d'adresse. Les cartels du dispositif ont donné témoignage de la façon dont ils ont travaillé et de ce sur quoi ils ont travaillé, en y incluant cette fois-ci, pour la première fois, une adresse. Est-ce à dire que cette adresse n'existait pas les fois précédentes ? Pas exactement. Disons qu'à dater d'aujourd'hui cette adresse s'est incarnée : les quatre participants du cartel d'adresse vont donner cours, rendre audible, la boucle de rétroaction incluse dans tout témoignage. Il s'agit donc bien de « nommer »... de nommer ce qui a été dit, de « retourner » le message à son émetteur, selon la formule bien connue de Lacan...

Mais qui est ce « sujet » qui recevra ce matin « son message sous une forme inversée » ?

Pour l'isoler, je crois qu'il est indispensable de considérer l'ensemble des cartels du Dispositif comme formant un seul cartel, vis-à-vis duquel le cartel d'adresse jouerait le rôle de « plus un », rôle consistant, pour le dire trivialement, à éviter que ce message se perde dans les sables. La tâche qui nous a incombé a donc été de porter à un point d'incandescence ce qui s'est fomenté dans et par les cartels que vous avez constitués. On ne manquera pas de

souligner fortement à quel point cette formulation colle avec le projet initial de notre association, tel que son nom l'exprime.

Quelques mots sur le mode de travail que nous avons adopté. A partir des impressions, des pensées qu'ont éveillées en nous vos témoignages, à partir des notes que nous avons prises, un débat s'est engagé sur deux versants. Il me semble en effet – j'ai fait part de cette hypothèse à mes collègues et prévu, avec leur assentiment, de vous parler précisément de cela – que le Dispositif est à double face. Il est à la fois forme et fond, cadre et contenu. Ces deux axes vont orienter mon « retour ».

Le Dispositif comme « cadre »

Nombreux sont ceux qui, parmi vous, ont souligné que le fait de parler de tel ou tel analysant dans le cadre du Dispositif n'avait pas été sans incidences sur les cures en cours. C'est net pour le cartel qui s'est donné pour objet de travail la lecture de lettres que leur avaient adressé des patients. Un des membres de ce cartel a fait part du fait qu'une patiente dont une lettre avait été lue par lui dans son cartel « lui avait téléphoné pendant la période de vie de ce cartel ». Dans ce même cartel, « quelqu'un a décidé d'arrêter telle analyse », et un autre s'est pris à espérer que la lecture d'une lettre dans laquelle une de ses patientes lui signifiait son intention de mettre un terme à son analyse, la fasse revenir... Ça n'a pas été le cas, sans doute, a-t-il dit, parce que les « ondes » étaient moins fortes que dans la première situation. Ce cartel s'est même posé la question de l'opportunité de faire savoir aux analysants qu'on parlait d'eux : « J'ai été amenée à lui dire que j'avais parlé d'elle dans un groupe de travail. Ça m'aurait plus persécutée de ne pas le lui avoir dit que ça l'a persécutée elle », a précisé l'une de ses membres.

C'est un premier point qui mérite d'être dégagé : les cartels du Dispositif font « siffler » les oreilles des analysants. Quels enseignements pouvons-nous en tirer ? Y aurait-il à cet égard une spécificité du Dispositif, qui le distinguerait de tout autre cadre – le contrôle en particulier – dans lequel un analyste parle de tel ou tel de ses patients ? Je ne sais. Mais la question doit être posée, sachant que plusieurs d'entre vous ont observé que le style de travail prévalant dans le cadre du Dispositif se distinguait de celui du contrôle, en ceci, a précisé l'un d'entre vous, que sa fécondité tient à l'effet qu'il a sur notre lien social. Dès lors, si l'on se demande jusqu'à quel point le Dispositif doit être intégré dans la cure elle-même (« Le dispositif fait partie de mon praticable » a dit J. Nassif), la réponse passe par le rappel du « peu d'obligation et de la nécessité » d'une institution pour les analystes (A. Rondepierre).

Le Dispositif est simultanément – c'est manifeste dans l'ensemble de vos témoignages – un cadre de parole dans lequel les analystes peuvent parler de façon inhabituelle de leur travail, de leur fonction, de leur « désir d'analyste ». Vous connaissez tous la formule sévère de Lacan : « Le psychanalyste a horreur de son acte ». J'ai suggéré au cartel d'adresse de l'entendre d'une façon décalée. Non pas de la façon commune, qui en rajoute sur les doutes des analystes de ne pas être à la hauteur, et leur fabrique un surmoi lacanien à la mesure du mépris que Lacan avait pour les analystes qu'il avait formés, mais de la façon suivante : le psychanalyste a horreur de parler de son acte, lorsqu'il a eu lieu, lorsqu'il a été effectif, dans sa solitude... Cela change tout. Puisque la difficulté n'est plus d'être analyste, au sens où il y aurait un analyste, un vrai, et un seul, mais de concevoir qu'on est analyste au moment même où l'on se déprend de l'obligation de l'être, au moment même où l'on ne s'y croit plus...

C'est là que le Dispositif semble répondre à une profonde nécessité.

Que le Dispositif sonne le glas du « narcissisme des petites différences entre analystes » (Vous avez sans doute encore à l'esprit les propos sur le Dispositif comme « lieu de

production d'effets de vérité », comme « point vivant des cartels permettant une expérience de rencontre entre nous »), ou que le dispositif soit le lieu où puisse se produire l'événement d'un « dépouillement » de l'analyste, ce dont vous témoignez ici, c'est d'un renvoi de l'analyste à sa « position subjective », voire à sa « division subjective » (« à partir du moment où on se fréquente sur ce mode-là, a dit quelqu'un, on est tous confrontés à nos divisions, à nos limites »). Loin de verser dans vos cartels des cas illustrant votre capacité à être de bons, de vrais analystes, vous avez parlé de cas posant problème ; vous avez fait état des aléas de l'acte analytique, de l'obligation où vous vous trouvez de répéter l'invention freudienne, de ne pas vous satisfaire d'une pratique « standardisée », etc.

Un témoignage, remarquable, et qui nous a fait beaucoup parler, a même porté ceci jusqu'à sa limite : en témoignant, comme à dessein, de son incapacité à occuper cette place d'analyste, et de la façon dont une de ses patientes l'avait contrainte à être « plus neutre que neutre », plus « analyste que l'Analyste » en quelque sorte, une participante du Dispositif a, dans un même mouvement, indiqué le passage qui l'avait amenée à se sentir plus libre à l'égard de ses clients. Illustration, ici, de la métamorphose, grâce au Dispositif, de « l'horreur de l'acte », au sens lacanien, en énonciation rendant sensible, perceptible, un devenir analyste n'ayant plus horreur de témoigner de son acte de cette façon-là. C'est au moment où quelqu'un dit qu'il n'est pas analyste, qu'il le devient, sous la pression de son analysant (on conçoit qu'il ait été difficile de trouver un protocole de nomination en accord avec cela).

C'est à ce propos que l'un d'entre nous, dans le cartel d'adresse, s'est demandé si le dispositif n'était pas « thérapeutique », si les analystes qui s'engageaient dans ce travail ne le faisaient pas comme « analysants ». Cette idée a soulevé des objections dans notre cartel. Mais je me demande si, au fond, elle ne nous fait pas toucher au plus près ce que le Dispositif suscite : l'analyste, face à ses pairs, se reconnaît nu et cela, loin d'entraîner sa disqualification comme analyste, le réinstitue – de façon précaire bien entendu, car il ne faudrait pas ontologiser le « désêtre » – comme analyste. On retrouve là en effet le ressort princeps de l'analyse – ça va mieux en le disant – et une poignée de questions théoriques.

Le Dispositif comme « contenu »

Ce qui nous est apparu, et qui a fait l'objet du plus gros de nos débats, est que s'exprimait dans l'ensemble des cartels un besoin de redéfinition de l'analyse. Non seulement le Dispositif permet de vérifier expérimentalement qu'il n'y a pas d'être analyste, mais il est un lieu où se recueillent des « banalités de base ».

La première de ces banalités de base recoupe l'éternelle question de la différence entre psychothérapie et psychanalyse. Un des cartels s'est demandé si « l'opposition psychothérapie-psychanalyse était valide ou doctrinaire ». Un feu croisé de critiques a visé la neutralité de l'analyste. L'un d'entre vous l'a fait équivaloir à une « neutralisation » de l'analyste, à une « pratique du signifiant déshumanisée » – allant jusqu'à la qualifier de « défense », de « planque » de l'analyste. De même, après avoir qualifié de « mortifère » le silence systématique de l'analyste, une participante a témoigné d'une pratique, avec des enfants en particulier, qui ne s'engageait véritablement qu'à la faveur d'un « don », d'une « séduction » première : « La neutralité de l'analyste ne vaut que si elle est seconde [par rapport à ce don, cette séduction première] » a-t-elle avancé. Enfin, faisant écho à des propos sur la « position maternelle de l'analyste », quelqu'un a avancé que « ce à quoi sert le dispositif analytique, c'est à cultiver quelque chose comme une quintessence de l'humanité. A mettre en jeu, autour du langage, des choses tout à fait vitales pour l'être humain et qui se trouvent mises à mal dans l'expérience commune ».

Faut-il voir dans ces prises de position appuyées en faveur d'un regain d'« humanité » dans la pratique analytique un dérapage vers les idéaux du Bien, justement dénoncés dans notre enseignement par Thierry Perlès, à la suite de Lacan ? D'une part, on sent le désir de tourner une page de l'histoire de la psychanalyse, « de ne pas faire souffrir nos patients comme nous avons souffert nous-mêmes », et, d'autre part, un des effets majeurs du Dispositif :

l'inscription, sur une même surface continue, de la faille dont témoignent les analystes dans leurs cartels et de la faille qui met en route le processus analytique. Pour moi, c'est cela la psychothérapie : c'est la production de la faille. Renoncer à être analyste, c'est renoncer à une neutralité a priori, et la retrouver a posteriori, selon un cheminement qui a été celui de Freud lui-même : Freud n'a renoncé à la suggestion qu'après l'avoir pratiquée, pour ensuite soutenir la théorie selon laquelle « le transfert, c'est la suggestion ».

Dire cela en ces termes permet d'échapper à l'opposition binaire entre psychothérapie et psychanalyse, en mettant en veilleuse la logique du tiers exclu. Cela engage, en outre, à se poser des questions du plus haut intérêt sur le plan théorique. A se demander, par exemple, si des pratiques non lacaniennes, ou si la pratique analytique avec les enfants, ou avec les fous ne fournissent pas de solides arguments sur cette piste d'une re-trouvaille de l'analyse.

Un des cartels s'est posé la question de la folie, et s'est demandé si la position de l'analyste n'était pas « folle ». Ce même cartel a témoigné d'histoires passionnelles qui mettaient l'analyste au bord de se substituer à un objet passionnel, et s'est posée la question de l'issue à donner à de telles situations qui, lorsqu'elles se sont résorbées, laissent paradoxalement l'analysant dans un état de profonde dépression. Faut-il créer une école ad hoc pour ces analysants ?, s'est demandée l'une d'entre vous, tandis qu'un autre suggérait que, dans ces cas, des liens soient maintenus entre l'analyste et l'analysant, une fois la cure terminée. Un troisième a rapporté que son cartel avait évoqué des cas où, le transfert étant tombé côté analysant, le contre-transfert restait vif du côté de l'analyste... Un autre énoncé mérite également d'être rapporté dans cette perspective : « L'amour pour l'analysant, ça peut aller jusqu'à l'empêcher de vivre. Ce n'est pas facile de devenir analyste quand on est analysant, quand on est aimé par son analyste ».

On voit affleurer ici des questions brûlantes, qui sortent des sentiers battus et parfois obturés (c'est le cas du contre-transfert) par la théorie lacanienne, et dont ce serait à mon avis l'honneur de notre association qu'elles fassent l'objet d'élaborations, débouchant sur un enseignement. D'autres questions pourraient être énumérées ici, dont ce serait, je crois, la tâche du cartel d'adresse de garder des traces, tout en les relançant... En tout les cas, ce à quoi le Dispositif nous confronte est loin de la « cure type » (L'une d'entre vous a parlé d'une pratique « hors pantoufles », en mettant l'accent sur les variantes de la cure type, qui s'imposent aux analystes cent ans après la naissance du terme psychoanalyse) et renoue avec l'idée d'un « troisième temps de l'analyse », présente à l'origine des Cartels constituants. Il nous reste à tirer les enseignements de tout cela, et de ce qui ne manquera pas d'advenir dans la suite du travail des cartels du Dispositif.

3.

L'horreur du psychanalyste  
et la question de la transmission  
par Thierry Perlès

– Ça m’a renvoyé à ma responsabilité, comme une paranoïa archaïque. – le souci de l’autre – ça va beaucoup plus mal, surtout si c’est l’objet passionnel qui chute – le silence de mon analyste m’a coûté cher – panique du psychanalyste – l’humanité donc aussi, ici, comme point d’éthique – les psychanalystes mis à nu – des morceaux de réel – angoisse de l’analyste – on a tous souffert de notre propre analyse, suffisamment pour nous demander comment faire pour que nos patients n’en souffrent pas à leur tour – comment faire payer les riches ? À s’être écouté les uns les autres vient la question : le psychanalyste aurait-il horreur de son acte ?

Il me semble que c’est la question que notre exercice, dans ce dispositif sur les pratiques, à partir des témoignages de chacun, amène à se poser : il y aurait de l’horreur de l’acte. D’où ça vient, cette horreur ?

Je tiens cette proposition : l’analyste a horreur de son acte, pour une formule de l’hystérie. C’est un discours hystérique.

S’il était possible que l’analyste ait horreur de son acte, ça voudrait dire que la vérité et le savoir s’égalent, que le traumatisme est chose réelle, que le collectif est d’une certaine façon substantivé dans l’inconscient.

Que l’analyste ait horreur de son acte, c’est introduire le psychanalyste dans le siècle en référence à la sorcière, qui attend son bûcher.

C’est d’ailleurs à la fois l’ambiguïté et la percée freudiennes : que sur le chemin de la vérité, il y aurait à retrouver la vérité historique – celle de l’histoire collective, mais jusqu’à son refoulement : si on se donne le collectif comme référent, encore faut-il commencer par lui faire supporter l’oubli de soi, point ultime de l’héritage freudien, avec le Moïse. Au prétexte qu’il faut bien, paraît-il, asseoir le refoulement sur une histoire collective. C’est pour la bonne cause, celle de la civilisation.

Qu’en est-il, si on pose que l’histoire singulière n’a pas à rejoindre une histoire collective, parce qu’elle ne peut être issue de quelque chose qui n’a de consistance qu’à coups de forçages toujours plus aliénants, plus dégradants – la science comme la mise du collectif en expérience ?

Ce qui est autre chose que de prétendre qu’elle n’en serait jamais sortie, puisqu’on pourrait alors aller jusqu’à dire qu’elle y est encore incluse : choux gras d’une conception de l’inconscient dont tout le travail de Freud consiste à se démarquer.

Donc je critique : le psychanalyste peut connaître de l’horreur, dans son acte, et en témoigner, ceci n’empêche : dire que le psychanalyste a horreur de son acte, c’est par condensation faire régression, s’en tenir à un discours hystérique.

Hypothèse que j’argumente, au risque d’un certain excès : il n’y a pas d’horreur qui puisse faire commune mesure entre deux sujets de la parole.

Ceci est un propos qui a des résonances dans la civilisation.

Il y a en effet de quoi soutenir l’idée qu’une société puisse fonctionner sur un pacte de terreur. C’est même, d’une certaine façon, tout un pan, pas le moindre, de nos sociétés modernes qui est ici visé, et pas seulement des « totalitaires ».

Ce serait la science psychologique, la psychologie collective, comme fondée sur la supposition de la peur de l’autre, supposition alimentée de ce que cet autre donne à penser de ses faiblesses, de ses fragilités, etc. : toute une pensée en effet, qui est la psychologie même. « Je » pense l’autre selon la peur qu’il me montre, éventuellement me transmet (pattern imaginaire de l’affect), selon les prétextes que l’autre donne à sa peur, pour une pensée qui

devient commune. Cette psychologie de la peur – la psychologie est-elle autre chose ? – est une affaire éminemment collective, et « sécuritaire ».

À l'opposé de quoi la psychanalyse de la peur, c'est la surprise que l'« objet » de la peur de l'autre ne peut en vérité pas (m')être présenté autrement que par le caractère infranchissable de ses propres constructions, singulières absolument. L'« objet » de la peur de l'autre ne peut m'apparaître qu'au travers de sa distance, dans la divine surprise de cette distance qui soudainement se révèle, pour désigner, dans cette fulgurance witzienne, l'Autre en ce qu'il a de fortuit. D'un coup les échafaudages psychologiques de la peur, avec sa logique grégaire, chutent à la faveur de la méprise qui se révèle.

On m'a demandé récemment si j'avais lu de Mallarmé « L'action restreinte ». Je saisis la balle au bond. L'action restreinte, c'est ainsi que Mallarmé choisit de parler de l'acte poétique, auquel il n'est pas mauvais de se rapporter quand on parle de l'acte psychanalytique. Je lis, dans un texte intitulé « Crise de vers », ceci :

« Abolie, la prétention, esthétiquement une erreur, quoiqu'elle régit les chefs-d'œuvre, d'inclure au papier subtil du volume autre chose que par exemple l'horreur de la forêt, ou le tonnerre muet épars au feuillage ; non le bois intrinsèque et dense des arbres. » La souffrance de la forêt peut bien s'appeler papier, cette nomination ne l'inclut ni dans ni sur le papier. Non, l'éthique de l'esthétique n'est pas l'éthique de la science. Le « temps réel » : le mesurer à la prétention abolie.

Le psychanalyste a horreur de son acte : c'est en fait d'une sainte horreur qu'il s'agit, et qui comme telle relève de la critique de l'illusion, nommément religieuse. Frisson suspect.

Si le psychanalyste a horreur de son acte, c'est bien parce qu'en cet acte, pour autant qu'il ait bien voulu le produire – s'il n'en est pas retenu au seuil, dans sa neutralité – le psychanalyste se reconnaît. Il se croyait disparu, abstrait dans sa fonction, aboli. Et voici qu'il se représente, dupe. Le dessaisissement subjectif n'est tel, que parce qu'il produit, en un temps second, des retrouvailles. Mais cette omission de l'homme ne le livre pas au grand tout, à l'océan de l'inconscient wagnérien. Le collectif, je veux faire valoir qu'il repassera, planté là d'un witz. Fabrique inconsciente de la Dritte Person. « Tout se retrempe au ruisseau primitif : pas jusqu'à sa source. » C'est dire le fortuit de l'acte.

En son acte le psychanalyste craint tant de se reconnaître, qu'on parle de passage à l'acte, dans, d'un autre, l'après-coup : celui, out, de l'analysant qui le fait se pencher sur son désir-de-psychanalyste. Les flèches étaient tirées depuis belle lurette, qu'on n'avait pas encore disposé les cibles d'où résonneront, après l'impact, les vibrantes ailettes.

L'analyste a horreur de son acte : question sur le personnel dans la pratique, comme disait Lacan. C'est, je crois, le moindre des pas qu'on puisse faire pour aborder autrement qu'avec compassion l'humanité souffrante dans les cures.

À la différence de l'action restreinte dont Mallarmé qualifie la poésie, l'acte analytique n'est pas directement lisible par d'autres. On sait en effet suffisamment que la fonction psychanalytique est distincte de sa transmission, à tel point qu'on peut ne plus savoir qu'entendre par acte analytique.

Et si l'horreur de son acte n'était autre que l'horreur de le – s'y rendre lisible ?

J'insiste, avec Éric Didier, pour affirmer que l'acte analytique n'a rien d'horrible, qu'il serait même du côté du soulagement. M'intéresse, en contraste, l'horreur qu'il peut y avoir à le rendre lisible, à soi, à d'autres que soi.

Changement de perspective. Pour situer les choses : le psychanalyste a horreur de son acte, il préfère y renoncer – au sens de l'effet d'annonce, c'est-à-dire d'en annuler la transmission.

Le psychanalyste craint qu'il ne se rende lisible. Et cette crainte en effet nous renvoie, sinon au sujet de l'inconscient, dont je ne sais trop quoi faire, du moins au sujet du désir.

Dès lors, l'affaire se présente avec un tout autre éclairage : structural.

Qu'on aborde cet inestimable objet de la transmission en excès par rapport à elle, c'est-à-dire en défaut de se trouver soumis à la transmission : c'est sous l'angle de la clinique obsessionnelle, c'est-à-dire de ce que le psychanalyste retient à la transmission, ce dont il souffre de ne trouver quiconque à qui en faire le mérite.

Qu'on l'aborde surtout sous l'angle de la clinique des psychoses, c'est-à-dire comme ce qui manque au psychanalyste pour se trouver retenu, arrimé : c'est dire la transmission en excès par rapport à l'objet. L'horreur, c'est la teinte de pulsion de mort du désir du psychanalyste. Plus : c'est pointer le désir du psychanalyste dans son rapport avec ce que la civilisation secrète de plus passionnel en chaque sujet.

iii

J'ai cité Mallarmé tout à l'heure, je fais maintenant paraître le profond Claudel, ce grand poète qui, au prétexte qu'il y reconnaissait « quelque chose de jeune, de neuf, de puissant et de spontané », ce qu'il rapportait la naissance d'« une obscure nostalgie de fraternité et de communauté humaines », s'est laissé un jour aller à faire l'éloge des Croix de Feu. La chatouille du communautaire est quelque chose qui n'a pas embarrassé que lui.

Claudiel, je le signale en passant, fut aussi le Président de la Société des Amis de Romain Rolland. De cette fièvre océanique et wagnérienne contemporaine, c'est le moins qu'on puisse dire, du freudisme, il faudra bien qu'un jour on parle plus avant.

C'est donc à une certaine approche claudélienne de la fusion que je voulais en venir un instant, celle qu'on trouve dans ce passage du Partage de midi où il y fait dire à Ysé :

« Ô la joie d'être pleinement aimé ! Ô le désir de s'ouvrir par le milieu comme un livre ! Et soi-même et ceci seulement et quoi : Que l'on est totalement clair, lisible, mais qu'on se sente actuellement prononcé, Comme un mot supporté par la voix et par l'intonation de son verbe ! Ô le tourment de se sentir épelé comme de quelqu'un qui n'en vient pas à bout ! Il ne me laisse pas de repos ! »

Pure illustration de la pulsion de mort.

Lu, transparent, anéanti, an-érotisé, détruit, fondu dans le grand tout, retourné au collectif, à l'archaïque, pur sujet de l'inconscient – pourquoi non ? Rendu, délivré.

Oui, il y a de l'angoisse dans cette passion, il y a de l'horreur avec le communautaire.

Maintenant, si Freud tente de pointer ce moment où la psychologie individuelle se sépare de la psychologie collective, il faut noter que les retrouvailles, quelle que soit la passion – la pulsion – qui y pousse, ne se font pas si facilement que ça, hors le fortuit, sauf imposture.

Il y a, autrement dit, quelque chose qui résiste à la transmission, et qui nous importe comme la vie même.

Si on veut bien y prendre garde, il y a encore quelque chose à ajouter : retour sur le passage à l'acte. Si on en pointe la dimension de perversion, on peut se poser à son propos la question suivante : dans quelle mesure peut-on encore parler de passage à l'acte, dès le moment où vient opérer la butée de la transmission ?

Ceux d'entre nous qui depuis un moment insistent pour faire valoir le risque de connivence qui s'attache à notre pratique ont raison de le faire : le passage à l'acte, la perversion du psychanalyste, le déni de son acte ne sont pas autre chose que cette connivence. À l'inverse, quelle possibilité reste-t-il au passage à l'acte dès lors que l'acte s'affronte à la butée de la transmission, qui est en elle-même la non-clôture de l'acte, et ce en quoi il est

psychanalytique ? Nous devons dans cette ligne définir le passage à l'acte comme ce qui est hors transfert, ce qui n'est pas pris dans un transfert de travail.

iii

En résumé : il n'y a pas d'horreur de l'acte, il n'y a, de ce côté, que de l'hystérie ou du witz. Il y a par contre une horreur structurale, surmoïque, dont le rapport avec une théorie de la civilisation – du lien communautaire – est quasi direct, qui est horreur de la transmission, laquelle horreur se partage entre une position obsessionnelle et psychotique du désir-de-l'analyste.

Enfin, la question de la perversion doit être posée, car elle est de rigueur dans la structure. Cette perversion, tant quant au déni de son acte que quant au passage à l'acte, ne résiste pas à l'épreuve de la transmission.

Qu'il y ait plusieurs sortes de transfert de travail pour la pratique est quelque chose qui doit ici aussi compter. Il est bien évident que les enjeux de civilisation ne se posent pas de la même façon selon que la transmission se fait avec un « semblable », un autre soi-même, ou selon qu'elle se fait avec un « contrôleur » ou un « superviseur », comme on dit ailleurs – et qu'en est-il, d'ailleurs, dans cette occurrence qui maintient le sujet-supposé-savoir comme pôle, adresse de la transmission, de cette autre forme de perversion qu'est la fétichisation des règles, de la technique, disons de façon peut-être plus évocatrice, en visant là un point sensible du lien social entre psychanalystes, le paravent que des standards offrent à une pratique pour qu'elle s'y rassure.

4.

Éric Didier

A propos du « retour dans le réel des patients perdus en route » – de la perte d'un objet passionnel des fins de cure – des écrits gardés après des arrêts de cure – de l'analyste qui reste encombré d'un transfert dont le patient s'est départi...

Tout cela me semble vouloir dire que si, côté patient, la cure peut se terminer, côté analyste cette terminaison est plutôt vécue comme interruption, comme rupture, perte restant surprenante, c'est-à-dire, de fait, inacceptable, non symbolisée.

Est-ce que les positions de dépression, de silence, de fatigue, d'indifférence des analystes ne viennent pas en partie de la répétition, de l'accumulation de ces ruptures non analysées et peut-être non symbolisables ?

D'où vient qu'on se prête à un tel traitement ? Quelqu'un a-t-il là-dessus une idée ?

Est-ce que ça raccourcit la durée de notre vie ou est-ce que ça la rallonge dans l'attente que, pour une fois au moins – la prochaine, bien sûr –, la partie se termine exactement au même instant pour chacun des partenaires ?

iii

« Le rire de l'analyste »

Peut-être est-ce avec le temps du rire de l'analyste que la dimension de la démesure du sujet, son côté gargantuesque, se déploie. Car il s'agit aussi de permettre au sujet apparemment le plus anodin, le plus transparent, de donner et d'éprouver sa démesure ; que c'est cette démesure même qui renverse l'analyste d'une position moïque qu'il ne savait pas qu'il occupait.

Ce fantasme d'un tout jeune adolescent pour son premier baiser que les langues vont se prendre dans les appareils dentaires réciproques vouant les amoureux à un baiser éternel, amoureux à jamais prisonniers des progrès de la science dentaire ; façon de dire aussi sans doute la répulsion que suscite en lui l'idée de deux langues qui n'en faisaient qu'une, de poser la limite du transfert, d'annoncer déjà qu'un jour il partira et que, s'il a consenti à fourrer sa langue dans celle de l'analyste, il n'entend pas que ça dure éternellement.

iii

« Extorquer un don du réel » – « la déshumanisation de l'analyste »

Si le patient est responsable de ses rêves, de son inconscient, alors, en dernière limite, la fonction de l'analyste ne peut pas répondre pour lui, alors, l'analyste n'a ni réponse ni même de présence ; et cela qui est la donnée de départ se retrouve en fin de parcours identique, dévoilé à la fin mais quand même déjà là pour commencer.

L'analyste ne peut rien à la demande, sauf qu'en refusant le leurre d'un octroi de l'objet exigé, il permet que se manifeste du Désir, c'est-à-dire la création d'une possibilité – en renonçant à l'objet comme propriété de l'Autre –, de métaphorisation, soit de production d'objet par le patient ; seul le refus de céder ce que nous n'avons pas rend possible cette métaphorisation et, du coup, relance la fonction de l'analyste ; je dis bien la fonction de l'analyste, et non le désir de l'analyste, lequel pourrait bien n'être qu'une pure saloperie. Le don de l'analyste c'est de ne pas céder sur ça, de ne pas laisser croire qu'il recèle l'objet convoité, rêvé, ou honni. Encore que la pratique conduise tous les jours à céder à la demande, c'est-à-dire à mimer de l'identique entre l'analyste et le patient, parfois moment nécessaire, inévitable pour que se dévoile en fin de compte la dimension de l'altérité, soit de la radicale solitude de chacun des deux partenaires.

iii

« Contrôles, Cartels »

Dans le contrôle, l'analyste s'en remet au contrôleur, soit se destitue pour qu'un lieu d'adresse soit réinstitué, réincarné, contrairement au cartel où le praticien est en position de solitude ; que c'est de cette position de solitude qu'il y a chance pour refonder la fonction d'analyste chez quiconque, chez un partenaire quelconque ; c'est la fonction qui est fondée, et pas une personne qui l'incarne.

iii

« L'instauration de la confiance » – « Éviter la souffrance du patient »

La seule souffrance qu'il y a à leur éviter, c'est celle que de surcroît l'analyste pourrait leur infliger du haut de sa place par méconnaissance de sa propre agressivité ou de son rapport à la haine d'autrui (ce qui peut au mieux se traduire par la somnolence ou le pseudo-désintérêt, souvent évoqués le jour de la transmission des cartels). Pour le reste, comme l'écrit Edmond Jabès, que le sentiment de solitude qui est au fond de chaque être se soit considérablement amplifié, que toute confiance soit aujourd'hui doublée d'une méfiance qui la consume, c'est là une donnée due à l'histoire, celle des années brunes, et probablement une donnée singulière dont la consistance renouvelle sans doute les données des cures. Notre pratique n'est pas séparable ni de l'histoire ni du politique, même si bien sûr elle y échappe ; elle est d'ailleurs en dette vis-à-vis de la république laïque qui, contrairement aux tyrannies, l'autorise, autorise ce lieu où le sujet mis à mal dans et par le politique aussi, peut tenter de dire ; un lieu où le sujet qui n'est pas acéphale ne peut plus ignorer sa fragilité à l'égard du Politique et de ses aléas quand le sort du sujet peut devenir aléatoire, voire dérisoire face à l'État quand il devient criminel. Les analystes argentins le savent bien, d'avoir pu être soumis

à la torture pour livrer le nom de leurs patients. Ainsi la question de l'instauration de la confiance en un analyste est-elle nouée, qu'on le veuille ou non, à ce qu'a d'aléatoire, d'abîmé, tout humain. Alors, espérer la confiance de l'analysant au nom de quoi ? Quant à lui éviter la souffrance, ce serait recouvrir la dimension de l'irréparable qui a d'abord à être reconnu, repéré pour ce que c'est, afin que le patient garde quelque chance de ne pas en rester à être le témoin muet, le mémorial éternel de sa catastrophe ou de ses catastrophes, entendez : celles qu'il a subies comme celles qu'il a produites ; il aura à se dé-saisir de la pseudo-implacabilité des énoncés de ces catastrophes qui ne sauraient rester en place d'origine, de cause du sujet.

À ce propos, l'exemple de ce fusil « oublié » au bord d'un chemin permettant à l'oubliés, à l'étourdi, de vivre et de commencer une cure montre quand même de l'irréparable : laisser traîner un fusil au bord d'une route, fût-ce pour survivre, ouvre cette possibilité qu'un autre le ramasse et ce fusil le fasse parler, en fasse usage ; petit crime éventuel qu'il y a dans la cure à dé-maquiller, petite catastrophe que l'espace de la cure ne devrait pas passer sous silence.

Compte rendu de l'assemblée générale du 25 juin 1995 (après-midi)

Françoise Wilder, après avoir accueilli quatre nouveaux membres de l'association, ouvre la réunion en annonçant une «bonne nouvelle»: la publication prochaine des travaux d'André Rondepierre. Jacques Nassif donne des précisions: Daniel Sadoun, «exécuteur testamentaire» de l'œuvre d'A. Rondepierre, est parvenu à l'étape finale de la mise au point des manuscrits. Une publication en deux volumes est envisagée. J. Nassif et Robert Grimberg vont aider D. Sadoun dans son travail de mise au point et les CCAf apporteront leur concours pour l'édition elle-même (prise de contact avec un éditeur et préachat éventuel d'un lot d'exemplaires). Reste à trouver un titre pour ces deux volumes, dont l'un porterait sur la phobie et le second sur la névrose obsessionnelle, et à boucler le patient travail de mise au point entrepris. On passe à l'ordre du jour.

1. Questions au Dispositif posées par le «cartel du Centre»

Michel Jollivet n'a pas tenu compte, au moment du tirage au sort des cartels du Dispositif, de la «préférence» des membres de ce cartel pour un rattachement à la région parisienne.

L'argument du cartel du Centre, dit Michel Jollivet, est à cet égard «imparable». Un autre argument des membres de ce cartel est: «On se connaît trop.» M. Jollivet pense que c'était une occasion de «travailler l'altérité»: «Pourquoi ne pas s'attendre à découvrir quelque chose d'innovant, de surprenant, dans le travail de l'autre?» Autre argument: nous avons une clientèle commune, par exemple un couple en analyse chez l'un et l'autre. M. Jollivet: «Cette expérience-là, avec tel ou tel analysant, on peut en rendre compte.» Autre argument, «mais c'est peut-être moi qui l'ai inventé»: nous partageons les mêmes circuits de clientèle et des inconvénients existent pour parler de ces patients. «Mais on a parlé de l'inceste dans l'association, et je supposais que cet enseignement pourrait avoir là des retombées.»

La solution aurait été de retirer le cartel du Centre en répartissant ses membres dans des cartels parisiens. Selon M. Jollivet, ce serait une mauvaise solution, car elle contournerait la nécessaire réflexion sur l'altérité. «Je me suis dit que c'était une question commune à toute l'association. J'étais favorable à ce que ce cartel continue à travailler sur cette impossibilité, et fasse entendre à l'association ce qu'il en était de cette question du risque de connivence...

Je proposerais que ce cartel continue, bien que d'un point de vue réglementaire, ils soient fondés à rouspéter.»

Françoise Wilder: Les statuts ont prévu cette situation. 1) Déclaration d'appartenance à chaque région et 2) Possibilité de récuser le choix du sort (Cf. Statuts). On peut dissocier la question de la constitution des cartels de la proposition de travail et de réflexion de M. Jollivet.

Jacques Nassif: Ce dispositif est suffisamment impliquant à quiconque s'y risque, pour qu'il n'y ait pas à entrer dans les raisons avancées par les membres pour demander éventuellement une redistribution des cartes au départ. Il est important de respecter ces raisons et d'appliquer les statuts, particulièrement lorsque ces cartels provoquent la rencontre analyste-analysant – ce qui n'est pas une des raisons avancées par ce cartel mais constitue un cas, parmi d'autres, où un nouveau tirage au sort peut être demandé.

Françoise Wilder invite les membres de ce cartel à s'exprimer.

G. Ciblac: Pour ce qui est de mettre au travail notre altérité, on n'arrête pas de travailler ensemble, et on n'arrête pas de s'étonner!... C'est bien pour cela que le Dispositif apporte une possibilité d'ouverture. Et si l'on reste dans cette définition du Centre, d'une année sur l'autre nous allons nous retrouver entre nous.

Yvette Selles-Lagorce: L'année précédente, j'avais écrit au responsable du Dispositif que je souhaitais être rattachée à la région parisienne. Je pensais que cette demande était archivée et qu'il était inutile de la réitérer pour le tirage de cette année...

Marie-Claire Bœnisch-Lestrade: Chacun doit pouvoir décider du degré de proximité qu'il souhaite mettre en jeu. Nous posons la question de la proximité et pensons que c'est à chacun de décider par lui-même.

F. Wilder: Si je vous entends bien, ce n'est donc pas le fait de travailler ensemble qui est remis en cause, mais il s'agit pour vous de soustraire, d'un travail commun existant déjà, la question de la proximité.

J. Nassif: Il faut, au départ de ce dispositif, laisser une liberté entière à chacun. Si quelqu'un a voulu s'inscrire à Paris, il faut respecter cela, et respecter qu'une personne se récuse, sinon quelque chose sera vicié dans le Dispositif lui-même.

T. Perlès: Aucune des personnes de la région Centre ne voulant être tiré dans la région Centre, nous devons donc en conclure à une méprise du bureau. Reste que ce cartel a produit des raisons, sur la proximité, etc., de façon collective, ce qui est un peu pervers en regard des règles du Dispositif. Voilà pourquoi il était important de ne pas passer à la trappe la question soulevée collectivement. Naturellement, il faut accéder à la première requête, d'être tiré au sort nationalement, «parisiennement».

F. Wilder: je suis d'accord pour dissocier la question de fond du tirage au sort que ces collègues nous proposent.

Serge Vallon: La seule solution est que ce cartel se disperse dans les cartels existants. Sinon, ils vont être exclus pour un tour, ou pris dans un forçage. Il est légitime qu'ils veuillent se désister un par un.

F. Wilder: Chacun des membres du cartel peut s'adresser à M. Jollivet pour un nouveau tirage au sort et une répartition dans les cartels existants. Les questions de la connivence, de la proximité, peuvent se travailler par ailleurs.

M.-C. Bœnisch: J'ai proposé que le Dispositif soit ouvert à l'extérieur de l'association, ce qui permettrait une articulation avec l'extérieur et un tirage au sort plus souple.

F. Wilder: Pensez-vous à des collègues d'associations membres de l'Inter-associatif ou à des collègues quel que soit leur rapport aux associations? Vous pensiez aussi tirer au sort le cartel d'adresse un mois avant le témoignage des cartels du Dispositif?...

M.-C. Bœnisch: C'est cela. Mais nous ne sommes plus dans les délais. Retenez l'idée, que je crois juste. Je n'ai pas l'intention de proposer un vaste débat là-dessus maintenant.

F. Wilder: Il est peut-être opportun d'en parler.

Éric Didier: On ne peut pas être simultanément dans un cartel de pratique et un cartel d'adresse, car il faudrait s'écouter parler... C'est une impossibilité logique: je ne me vois pas parler là et aller m'écouter là-bas... Ouvrir des cartels à des collègues, c'est une bonne idée, à condition que ce soient des membres de l'Inter-associatif.

G. Ciblac: S'il n'y a pas d'«analyste des CCAF», ce qui est élaboré dans le Dispositif ne doit pas être réservé aux membres de l'association.

Jean-Paul Dromard [se référant au texte de la proposition de M.-C. Bœnisch]: N'y a-t-il pas un glissement dans la proposition de M-Claire Bœnisch entre «membres qui se déclarent analystes» et «membres qui se déclarent praticiens de l'analyse»?

J. Nassif: Le poids de cette phrase porte sur la déclaration.

S. Vallon: C'est un dispositif qui nous interroge en tant que collection, ou collectif: il y a donc lieu d'exclure la possibilité que des gens ne faisant pas partie de cette collection s'y inscrivent.

J. Nassif: Ce qui revient à exclure la Fédération des ateliers, et l'ELP, qui sont proches de nous. Voilà quelle élimination cela entraîne.

Serge Vallon: Tout de même, la limite, c'est d'avoir inscrit son travail dans une association.

Sinon, on fait du Dispositif un dispositif d'accueil et d'appartenance.

Michèle Larnaud [revenant sur la proposition de M.-C. Bœnisch]: Il pourrait y avoir un tirage au sort, un mois avant le témoignage, d'un des cartels du Dispositif comme cartel d'adresse: ce cartel ne rendrait pas compte de son expérience.

T. Perlès: On ne peut pas demander à un cartel de bifurquer au dernier moment, de ne pas témoigner du travail qu'il aura effectué... C'est frustrant, et je déteste la frustration!

Michèle Skierkowski: Mais ce qui aura été produit aura été produit, pas seulement pour le cartel d'adresse...

Suit une discussion sur la proposition de M.-C. Bœnisch. Certains sont pour, d'autres contre un changement des règles du cartel d'adresse. On fait remarquer que c'est la première fois que le Dispositif fonctionne de cette façon-là et qu'il vaudrait mieux attendre un second coup avant d'envisager une redéfinition des règles, d'autant, fait remarquer E. Didier, «que la position d'attente du cartel d'adresse ne sera pas la même cette fois-ci». André Masson: «Je ne suis pas pour une modification statutaire. J'ai demandé ce matin si le cartel d'adresse s'était privé de parler comme les autres cartels de pratique, et s'il n'avait parlé que de l'adresse... En posant cette question, je m'inscrivais dans le débat sans souci de demander une modification statutaire.» J. Nassif demande quelle est la composition du cartel d'adresse actuel et, concernant la proposition d'ouverture du Dispositif, dit qu'il faudrait que nos invités [quelques-uns étaient présents lors de la matinée du «retour» du Dispositif] demandent à faire partie du Dispositif, ce qui ne peut se faire que par l'intermédiaire du «passage au public» envisagé dans un troisième temps. E. Didier: «Si l'on décide d'ouvrir le Dispositif à des membres de l'Inter-associatif, cela peut être dit à Barcelone. L'occasion se présentera alors de dire ce qui nous fait travailler, et de faire une offre.» M. Jollivet: «Les membres du cartel d'adresse pour le tour à venir sont: Serge Vallon, Agnès Beaulieu, Jean

Gabirot et moi-même.» F. Wilder: Nous autorisons M. Jollivet à faire un nouveau tirage et une répartition des membres du cartel du Centre. Sean Wilder: Il faudrait que le champ ne s'ouvre pas exagérément. Attendons un tour de plus pour s'ouvrir aux autres associations. T. Perlès: On est menacés de sclérose... Élie Cany: Il faut revoir la question de la fonction de l'assemblée de ce matin, travailler sur l'effet du retour pour chacun. S. Wilder: Je souhaite que les différentes communications [des quatre membres du cartel d'adresse] soient diffusées au sein de l'association. Nous sommes quelques-uns à avoir besoin de travailler sur de l'écrit, pour contrecarrer les effets d'oubli.

P. Salvain: On est dans la chicane et dans la division. On ne tient pas compte de ce qui a été fait ce matin. La question de savoir ce qu'il y a de constituant dans l'analyse reste aussi vive. On traîne un peu par rapport à nos enjeux et on revient à une urgence de juridiction plutôt qu'à ce que l'expérience peut permettre de relancer.

Le retraitage du cartel du centre est effectué.

## II. La représentation au sein de l'association

T. Perlès: C'est un problème qui peut devenir embarrassant. Avant, on ne parlait pas de président au niveau du fonctionnement de l'association. Il est donc important de se rappeler que cette fonction a été introduite par le «groupe des vingt», non sans arrière-pensées – nous n'avons pas pris le temps de reparler de cela lors des dernières assises. Or, quand on lit les statuts, on s'aperçoit que la seule prérogative du président est de convoquer une AG...

Il n'est pas question de modifier les statuts. Il y a une présidente, élue en bonne et due forme par le bureau, mais les statuts ne précisent pas le rôle du ou de la présidente et considérer cette fonction à ce niveau-là ne déjoue pas les possibilités de malaises qui peuvent naître de la façon dont est incarnée cette fonction.

Il a fallu que cette fonction se fasse remarquer dans ce qu'elle a d'embarrassant... Ça a donné des réunions tumultueuses, qu'il n'est dans l'intention de personne de pérenniser. Il n'est pas question de remettre en cause telle ou telle personne mais cette fonction en tant que telle.

C'est pour cela que j'ai demandé à l'AG une petite modification qui consiste à ce qu'il n'y ait pas de bipartition 3/2 dans le bureau et une présidente qui agisse comme telle.

S. Vallon: Il avait paru normal à un certain nombre d'entre nous que la présidente soit déléguée à l'Inter-associatif, parmi les trois délégués statutaires. Le problème est le suivant: soit on donne une définition très restreinte de la présidence, soit on dit que c'est le président qui arbitre, qui représente ès qualités (ou délègue) à l'extérieur. Allons-nous discuter à présent d'un affinage du fonctionnement démocratique, ou veut-on en arriver à se priver de l'instrument du vote?

P. Salvain: Et sur le fond, sur quoi vous divergez?

J. Nassif: Il ne nous a pas échappé, quand nous avons repris les statuts du groupe des vingt, que ces gens-là avaient demandé un président. Lors des assises, des choses ont été dites – par Robert Grimberg en particulier – sur la phobie du pouvoir et sur la persécution résultant de l'imposition du deux à tous les niveaux de l'association. Lorsque j'ai occupé la fonction de président, je savais que je rompais avec un fonctionnement traditionnel des Cartels et il m'était apparu que le fait qu'on soit cinq devait permettre que ce soit un cartel, dans lequel on ne vote pas, mais discute. Sauf pour l'élection du président, j'ai toujours obtenu que ce soit le pouvoir de la discussion qui prévale: le bureau discute, et on évite de se diviser par le nombre. Je ne peux donc que regretter que le bureau ait cru devoir procéder à des votes sur la représentation à l'I.-A. – question adjacente, sur laquelle le bureau se divise... Maintenant, il s'agit de savoir si, au sein du même bureau, le facteur personnel ne l'a pas emporté sur

l'intérêt de l'association. Il y a plus important que ces questions statutaires, que la question de savoir qui va nous représenter auprès de ce «machin» qu'est l'I.-A. (auquel cependant nous ne saurions renoncer). Vous savez, la place du pouvoir n'est pas ragoûtante, c'est une véritable responsabilité: je ne vois pas quelle terreur se profile derrière... Si quelqu'un veut bien l'assumer, eh bien tant mieux!...

Costas Ladas: Si des controverses ne peuvent être résolues autrement que par des votes, ajouter un membre au bureau ne changera rien, alors qu'un nombre de membres impair permet, d'une façon ou d'une autre, de sortir d'éventuelles impasses.

Didier Grimault: Nous sommes une association 1901 sans règlement intérieur. Le CA est identique au bureau, qui comporte légalement deux responsables qui ont à rendre compte de leurs actes auprès du législatif. Sur le plan légal, toutes les responsabilités peuvent se discuter, mais se partager, non. le rôle du président est de prendre des responsabilités, et aux autres de s'y plier...

É. Didier: C'est le point de vue légaliste, qui vaut pour toute association. La question est plutôt de savoir comment faire pour qu'un travail d'élaboration théorique et de décisions politiques puissent avoir lieu? Il faut une place pour l'analyse. Ça ne veut rien dire de prendre une décision par trois voix contre deux! Je pense que nous devons nouer l'analytique et le politique.

D. Grimault: Il faut quand même que le président puisse trancher de temps en temps.

A. Masson: Oui, par deux fois, nos réunions ont été des réunions de charcutiers... L'ordre du jour de la réunion – entre autres le tirage au sort du Dispositif – a commencé à être abordé à minuit! Le problème de fond, c'est quand le politique tourne à la passion. La passion va-t-elle l'emporter sur ce qu'on peut entendre?

É. Cany: Je trouve plus sain de séparer le politique d'avec ce qui est de l'ordre de l'analyse, pour la bonne raison que ce sont deux discours qui sont rattachés à deux ordres logiques. Le politique met en scène la délégation et la décision, qui n'existent pas sur le plan de l'analyse et je pense qu'on n'a pas le droit, dans une association, d'amalgamer les deux: quand les analystes sont incapables de se donner une délégation, sur un temps donné, ils découvrent la roue, la secte. Vous savez, quand quelqu'un accepte une délégation, ça me soulage! Quitte à ce que je demande des comptes un an après.

M. Jollivet: L'éthique d'une association d'analystes n'a rien à voir avec celle d'une association de charcutiers! Quand je suis au bureau, j'y suis comme analyste. Il s'agit pour moi de faire passer l'idée que j'ai de la psychanalyse.

Il y a eu plusieurs votes. Le vote sur la représentation à l'I.-A. a désigné S. Vallon, T. Perlès et M. Jollivet comme représentants, avec une possibilité d'extension de ces représentants.

Mais il y a eu une autre version dans le courrier: les représentants seraient le secrétaire, la présidente et une autre personne selon les opportunités. Dans un deuxième temps, donc, priorité a été donnée à la présidente. Pourquoi pas? Mais le problème est celui de la priorité. On a toujours fait avec notre hétérogène – chacun se donnant comme obligation de rendre compte – et, tout à coup, une parole devenait prioritaire par rapport à celle des autres. En quoi, dans une association où la présidente est élue par le bureau, et où il faut une fiction de consensus, cela s'accorde-t-il avec une éthique de la parole?

S. Wilder: Jacques, est-ce que tu as été élu président?

J. Nassif: Oui, à deux reprises.

S. Wilder: Mon expérience des associations est qu'il faut des processus décisionnels: lorsqu'un bureau ne peut rien décider, cela revient à remettre toutes les décisions à l'AG. S'il

fallait un consensus, nous ne déciderions plus jamais rien! Nous devons prendre garde à cela: lorsqu'un petit groupe de représentants arrive à prendre des décisions sans recourir au vote, c'est soit qu'une personnalité s'impose comme chef – comme au comité central du parti communiste et dans toute la tradition stalinienne –, soit que le groupe d'élus est parvenu à une décision à l'amiable. Ce qui se joue là a des implications pour l'association proprement imprévisibles...

P. Salvain: Souvenez-vous que, dès le départ, il s'agissait pour les Cartels de savoir s'il y avait une politique possible de l'analyse et de savoir si, oui ou non, l'idée d'une délégation était acceptable, avec le risque inclus que l'assemblée se donne un chef, qu'elle choisisse un pôle transférentiel.

Sur la délégation à l'I.-A.: je ne sais pas ce qui va être défendu. Sur quoi les représentants vont-ils être mandatés? Quelle position du bureau va-t-elle être soutenue? Sur la passe interassociative? Sur l'admission d'autres associations? Sur les publications?... Si le bureau se divise, au moins qu'on sache pourquoi. Mais, ni d'un côté ni de l'autre, vous ne nous avez dit ce que vous comptiez soutenir. Quelles sont les positions? Faut-il trancher là-dessus ou doit-on s'en remettre à des personnalités? Le plus simple est de dire quelles sont les orientations et sur quoi elles diffèrent.

F. Wilder: Lorsque je suis entrée au bureau, nous sortions d'une AG où j'ai entendu un de nos collègues des cartels faire une sortie marquante: «Cet I.-A., qu'y faisons-nous? Il faut en sortir!» Comment se fait-il qu'existent dans l'association de telles différences?

Janine de La Robertie: Je n'ai pas bien compris pourquoi il y a eu une discussion sur la présidente et l'Inter-associatif. Michel Jollivet, pouvez-vous m'éclairer là-dessus?

M. Jollivet: C'est une façon de faire qui m'a gêné. Que l'on soit revenu sur une parole qui avait été dite. Ce qui m'a gêné aussi, c'est que ça aille de soi que le président soit représentant de droit à l'Inter-associatif. J'en parle comme d'une question éthique.

J. de La Robertie: Et pourquoi est-ce si passionnel? Qu'auriez-vous fait si vous aviez été président?

M. Jollivet: J'ai des enjeux qui ne sont pas seulement de prendre la place de président...

J.-M. Darchy: Il faut garder l'appareil pour les décisions courantes, mais s'il y a des enjeux qui engagent l'association au plan de l'I.A., on peut détailler le contenu du mandat et de la délégation. Les deux aspects ne sont pas à mettre sur le même plan: la représentation formelle n'est pas la même chose que la pratique de la psychanalyse.

J.-P. Dromard: Quand une réunion dure jusqu'à deux heures du matin, c'est que quelque chose ne va pas; il y a une confusion entre l'administration d'une association et sa politique. Ça marche mieux sur ce plan chez les charcutiers. Le temps de la discussion doit être limité.

P. Salvain: Si je comprends bien, le bout de réel, c'est le bout de gras!

É. Cany: Je refuse d'entendre le mot éthique politique. En politique, il y a une morale – tout ce que vous voudrez –, mais pas d'éthique politique.

T. Perlès: Où sont les enjeux de fond? Les oppositions ne se sont pas faites sur des positions explicites ou sur ce qu'il y avait lieu de défendre à l'I.A. Les enjeux, c'est la délégation elle-même. Le passage à l'acte a été de donner la «représentation» au secrétaire et à la présidente. Il faut en passer à une éthique différente, où notre questionnement sur le transfert – sur la délégation – soit travaillée. Et si on reste sur la possibilité que nous offre le politique de sauter sur le «représentant de la représentation», on gomme tout.

S. Vallon: Si les termes éthique de la parole, transfert, etc. sont déportés de leur terrain d'exercice, il y a abus: on essaie d'en tirer une extension de pouvoir, en étendant le cadre de

la cure à un autre champ. Et on perd du temps. Comme le disait Salvain, il y a des enjeux bien plus importants: sommes-nous freudiens ou lacaniens?, etc. Il se trouve que nous fonctionnons de manière élective, alors que bien des associations membres de l'I.-A. fonctionnent au transfert. Malgré cela, on va à l'I.-A., et on s'apprête à y échanger avec nos anciens collègues... Est-ce que vous allez mettre l'éthique partout? Ce débat sur l'Inter-associatif, sur nos enjeux,, on devrait l'avoir, mais on perd tout notre temps.

Yves Génin: Il a de la folie dans ce à quoi nous sommes confrontés. Pour ma part, je pense qu'il y a un nouage entre politique et psychanalyse qu'on ne peut pas rompre. Si, dans un bureau, les échanges parlés ne rencontrent pas d'eux-mêmes ce qui fait autorité, ça ne peut pas fonctionner. Ce sont les lois de la parole qui doivent faire autorité, pas les lois de la cité.

M. Jollivet: Pour répondre à Élie Cany. Évidemment qu'il y a des enjeux qui ne sont pas de décision. Ni à l'I.-A. ni au bureau il n'y a de décision. L'enjeu, c'est de penser des questions sur la psychanalyse.

J. Nassif: Il y a une perte de confiance. Michel Jollivet sort d'une réunion du bureau en pensant qu'il y a trois représentants à l'Inter-associatif et lit dans le courrier qu'il n'en est rien: alors il voit rouge; il perd confiance... Tu as tout à fait peur que Françoise Wilder fonctionne comme des représentants d'autres associations, qui ont fait de l'I.-A. leur boutique. A mon idée, F. Wilder ne peut fonctionner de cette façon-là. Tu ne lui fais pas confiance, c'est ton problème, c'est votre problème. N'embolisez par l'AG et le bureau avec votre problème de confiance.

M. Jollivet: Ça n'est pas ça mon affaire. Ça n'est pas de confiance dont j'ai parlé aujourd'hui.

F. Wilder: L'AG souhaite-t-elle une modification statutaire, ou pas?

É. Didier: Si les problèmes ont pris une telle intensité, c'est bien parce que quelqu'un a pu exercer la fonction du pouvoir d'une certaine façon... C'est un débat qui n'avait plus eu lieu depuis la rupture avec Dumézil, et qu'on peut réouvrir.

S. Vallon: Quiconque se prend pour la présidente, pour le gardien de l'éthique, de la Shoah, de la psychanalyse, il faut le prévenir. On se bat pour de grandes entités imaginaires, surmoïques, et il faut en rabattre.

Dominique Lallier-Moreau: Cette discussion me pompe l'air. Si vous n'arrivez pas à vous entendre, laissez la place à d'autres!

III. Élection de deux membres

du jury de la passe

J. Nassif: S'il n'y a plus de passeurs, ça ne vaut pas la peine...

F. Wilder: Il y a effectivement deux ou trois passeurs seulement dans notre association. Nous avons à reprendre la passe, mais nous donner cela comme perspective de travail ne doit pas nous empêcher d'élire des membres du jury, dans la mesure où il y a des candidatures.

Deux candidats se présentent et sont élus. Margaret Colombani avec 39 voix, Éric Didier avec 36 voix.

Compte rendu  
de Pierre Eyguesier.

Lettre ouverte à propos de l'assemblée générale du dimanche 25 juin  
Janine de La Robertie

Étant dans cette période où, partie prenante des CCAF mais étrangère aux histoires secrètes nouées au fil des ans, je suis dans ce moment – qui ne durera pas – où comme l’analysant advenant analyste j’ai eu souhait de partager quelques réflexions naïves, saugrenues, brutales évidemment... à partir de la journée du dimanche 25 juin.

La matinée fut d’ouvertures, les questions, d’enseignement, les richesses partagées, discrètes. Des points de butée, d’interrogations pourraient/pourront servir d’ancrage pour l’enseignement aux psychanalystes qui étaient là, ce matin-là, pour être enseignés par leurs pairs.

Wittgenstein dit un jour « qu’il ne pouvait se sentir réellement actif que lorsqu’il changeait de position philosophique pour élaborer autre chose ».

Ce qui nous était adressé pouvait permettre, aux uns et aux autres, par l’aigu des propos, de changer, peut-être, de position et de pouvoir par là élaborer différemment.

Cela était invite pressante au travail, à ce labeur qui d’évidence ne peut en rien céder au conformisme social qui guette chacun dans toute association – les psychanalystes également. Nous sommes touchés par l’aveuglement, par la lâcheté, par la paresse.

Ce labeur est d’autant plus difficile et éprouvant qu’il est hors chemins tracés. Aucune méthodologie ne nous en apprend quoi que ce soit. « Ne pas confondre les livres qu’on lit et ceux qui font voyager » disait André Breton. Ainsi ces textes, dimanche matin, faisaient « voyager », donnant envie de travailler. Cela est assez rare pour que cela soit souligné. Ces prises de parole « singulière » créent de l’institution, position publique, provoquant, introduisant à de l’interrogation créante : qu’est-ce qu’on fait de ce qu’on entend ?

Je pose l’hypothèse que les textes, écoutés, entendus, reçus peut-être, ne sont pas pour garantir quoi que ce soit ni pour cautionner des auteurs.

Que ce fauteuil où nous sommes assis n’est que pièce de mobilier et non lieu d’assurances pour celui qui, au lieu de s’y poser, y siégerait...

J’ai apprécié d’entendre ces textes où le désir de l’analyste-analysant se lisait à travers ses balbutiements, ses bégaiements dans la solitude et le silence.

Il n’y avait pas d’opinions et je n’y ai pas perçu ces idéologies avec leur fonctionnement d’idées « toutes faites » et « arrêtées ».

Ces pérégrinations me semblent de nécessité pour chacun de ceux qui ont fonction de psychanalyste.

Et cela m’a plu d’avoir posé ma candidature pour ce travail de cartel qui permet d’accepter les contradictions, les fragments de parole dégageant de l’enlisement, du blocage, de la recherche de la cohérence, « ce croquemitaine des petits esprits » (Emerson).

Voilà pour le matin, qui me confortait là, inconfortablement, de la nécessité de travailler solitairement avec quelques-uns.

eee

J’imaginai que l’après-midi, outre ce qui était prévu, nous pourrions parler « enseignement ». Je l’envisage à deux niveaux : un interne, qui féconde les cartels, les passes ; et un autre ouvert à quiconque souhaite venir s’asseoir sur nos bancs. J’emploie à dessein cette image : école, faire école ne peut se faire que si on est attentif aux conséquences involontaires de ses idées et si on travaille à deux, même si cela ne peut se faire régulièrement – deux noms ouvrent et posent plus un transfert de travail.

Je m’imaginai... et c’est un tout autre paysage qui s’est révélé...

« Toutes choses sont engendrées par la discorde » (Héraclite).

Nous savons de longue date que le conflit est élément fondateur d'une communauté et qu'à moins de se poser comme unique fondateur entouré de compagnons soumis, le conflit est inévitable, source de vie. Il est difficile de le vivre car c'est toujours avec les humains qu'il se joue – quand une société apprend à régler ses conflits il est manifeste qu'elle est terreau de vie.

Il m'a semblé qu'en cet après-midi la passion flirtait avec le pouvoir.

Mais que la passion l'emportait.

Pour chacun se manifestaient l'exigence et le souci de permettre à cette association de continuer, de poursuivre dans l'incertitude et par la tolérance.

Passion qui ne semble pas effet de l'aliénation dans l'amour du maître.

Quelle naïveté suis-je en train de rendre « lisible »... D'où le risque que je suis en train de prendre !

Tant pis ! Continuons...

Il est vrai que je suis étrangère à votre mémoire, vous avez déchiffré différemment ces audaces langagières qui ont « charcuté » des propos qui auraient été respectés en d'autres lieux...

Est-ce donc la passion d'une unité imaginaire, d'un farouche souhait : surtout ne pas renouveler la scission...

Chacun semblait pris dans un paradoxe : • dire : le risque en étant l'exclusion de soi ou de l'autre ; • ne pas rompre, la fierté de rester ensemble malgré « tout »...

Ce combat manifestait de la passion d'être, une passion qui, par le truchement de voix différentes, mêlait juridique et analytique. Il est aisé de coincer l'autre (c'est pourquoi on se tait si souvent) par le biais des règles, mais cette passion s'adressait à la part inconnue – en soi, en l'autre ? Est-ce la passion de l'altérité, qui mènerait à de l'Autre ?... Est-ce passion du désir du psychanalyste à travers les méandres des séances ingrates, administratives, avec une envie de reconnaissance ? Et pourquoi pas, d'ailleurs !

La possibilité du travail entre analystes est-elle possible sans conflit, sans rupture possible ? Avons-nous un tel désir d'éternité ?

Cela m'amène à exprimer mon étonnement – toujours ma naïveté ! – devant le peu de réaction des participants lorsqu'il fut question du peu de passeurs, du peu d'implication des membres (six au dernier séminaire itinérant plus deux excusés. C'est peu, non ?).

Les CCAF interrogent-ils encore chacun sur son désir de psychanalyste ?

Sinon, pourquoi ce symptôme de l'enlèvement ?

Pourquoi cette espèce d'horreur qui surgissait, dimanche après-midi ? Comment travailler dans une durée, évidemment et nécessairement précaire, pour qu'un peu d'humanité circule ? N'y avait-il pas trop de gentillesse, trop de compromissions langagières – eh oui, quand même ! – convenues pour masquer la passion – chacun a payé pour le savoir – d'être ensemble !

Je pose l'hypothèse qu'il vaut mieux chercher et accepter de jouir du pouvoir en apprenant à le gérer, acceptant la rivalité et la haine, acceptant d'être délogé de sa réserve, de bon aloi.

Pourquoi fuir le pouvoir et ses effets ?

Là, je m'avance sur vos histoires passées dont ce présent témoignait et dont je ne sais guère les secrètes connivences.

Nicole Kress-Rosen a longuement raconté, dans son livre, que la passion est féminine, renvoyant à l'archaïque, en chacun. Je n'en dirai donc rien de plus.

Le pouvoir – et d'en avoir chacun se défend – n'est-il pas aussi la possibilité de reconnaissance et de nomination, le travail déplaçant, permettant seul le transfert de travail qualifié par Lacan de « nouveau lien social », sachant que chacun est seul mais qu'on ne peut rien faire sans quelques autres.

La tâche est malaisée. N'est-ce pas dans un tel rapport tout en questionnements à l'égard du travail effectif (participation réelle de chacun à la désignation de passeurs, à l'enseignement, aux cartels de travail, pourquoi pas de cartels articulés autour de quelques points centraux des CCAF, etc.), en cherchant nos échecs institutionnels et leurs raisons qu'elle s'accomplira ?...

Il est difficile de repérer et de parler de ses propres résistances de psychanalyste.

Secouer les normes sédimentées, reconstruites parce que l'enjeu est de prix – même si cela paraît à peine croyable de le signaler – : ni plus ni moins : travailler avec quelques analystes pour que quelques autres puissent avoir possibilité de travailler.

« Si vous pensez que tout peut s'en révéler [de l'inconscient] eh bien vous vous mettez dedans : tout ne pas. » (Lacan, 10.6.80). Mais on peut quand même essayer...

Notre association est une organisation sociale comme les autres, – notre association n'est par une organisation sociale comme les autres.

Si on réunit les deux propositions par un et – comme Freud écrivant « Analyse finie et analyse infinie » – alors peut-être tient-on à la fois l'ordre du véridique et l'inachevable d'une vérité...

Lénine a cru devoir écrire : « La théorie est toute-puissante parce qu'elle est vraie. » Ce n'est pas inexact, mais ce n'est que la moitié d'un dire à quoi l'on doit adjoindre : la théorie est impuissante parce qu'elle est vraie. S'il y a là une contradiction, disons tout de suite qu'elle ne peut être résolue. Qu'elle n'a pas à être résolue. Eh bien, déployons-la !

Notre association, comme d'autres, est une organisation sociale. En tant que telle, elle contient plusieurs conditions et modalités où se scelle le statut du désir en tant que défense. A cet égard, il y a contradiction avec ce que l'analyse effectuerait : une libération du désir du sujet de l'interférence de la structure de défense du désir inconscient.

Et si une association pour la psychanalyse était justement le lieu où cette contradiction est tenue, est déployée ?

On a rappelé que nos statuts actuels « viennent » d'un moment de crise dont je me souviens que le mot d'ordre avait été la « mise à plat » de l'association. Ne sommes-nous pas, encore, marqués par cette violence-là ?

Il en est peut-être de la mise à plat comme de la « lisibilité »...

Et si c'était plutôt un nœud que traitent nos associations ? Un nœud, dont l'office de l'association serait qu'il ne soit ni défait ni mis à plat, ni coupé. Suffisamment noué. Sans étrangler ni lâcher...

Les brins de ce nœud ? A travailler. Par exemple : adresse, transmission, inscription de la psychanalyse.

Une association suffisamment nouée et nouante...

Françoise Wilder

A propos du livre *Le soleil aveugle* :  
la parole et l'écrit

Par Jean-Paul Dromard

Le livre témoignage de Claudie Sandori dont le titre équivoque *Le soleil aveugle* 1 peut se lire de deux façons, a retenu notre attention pour plusieurs raisons.

Tout d'abord cet écrit constitue le récit clinique de la relation perverse que l'auteur a vécue, avec celui qu'elle appelle son « analyste », qui accepta de la recevoir comme patiente, en dépit du fait qu'il était son professeur de psychologie en faculté, qu'elle « adorait ».

Il ne saurait être question, ici, ni de minimiser la responsabilité du « psychanalyste » qui n'avait pas, en tout état de cause, à répondre à la demande de la patiente, ni de se satisfaire de la position de victime de l'auteur qui est d'emblée partie prenante de la relation perverse. En effet, il faut être deux pour entrer dans la perversion.

D'autre part, qu'une patiente fonctionne dans la perversion n'a rien d'étrange ; en revanche, il est beaucoup plus conséquent et inquiétant qu'un analyste supposé le fasse, surtout s'il bénéficie de cautions institutionnelles.

En second lieu, cette relation perverse a amené, peut-être même peut-on dire obligé, la patiente à recourir à l'écrit : « le grand cahier noir », et à décider de publier cet écrit.

Cette publication s'est d'ailleurs heurtée à des difficultés de la part de plusieurs psychanalystes sollicités en la circonstance, et dont les réponses, pour certains, apparaissent des plus contestables...

Ainsi peut-on se demander à quelle nécessité cet écrit répondait, pour son auteur ? Quelle importance la publication de cet écrit a eu pour l'auteur d'abord, pour le lecteur ensuite et pour la communauté analytique enfin ?

Ce livre nous paraît poser la question de la fonction de l'écrit, tout spécialement lorsque la parole est manipulée dans un transfert pervers, autrement dit : lorsque la parole est confisquée, qu'elle perd tout effet de déliaison et de vérité et lorsque c'est la jouissance qui devient l'unique enjeu de la relation thérapeutique.

En troisième lieu, ce témoignage pose très concrètement une question essentielle à l'adresse de la communauté analytique : celle du pouvoir du transfert et de son utilisation par certains praticiens pour exercer un ascendant lié à l'emprise sur le patient.

Chacun de ces trois aspects pourrait constituer, à lui seul, un sujet de réflexions et d'élaborations. S'agissant de la clinique de la perversion et de la question de l'utilisation perverse du transfert, nous renvoyons aux actes des journées d'étude sur « La perversion »<sup>2</sup>. Nous nous limiterons ici à développer la question suivante : pourquoi l'auteur du *Soleil Aveugle* a-t-il éprouvé la nécessité d'écrire pendant ce qu'elle a cru être une analyse mais également une fois cette expérience terminée ? Et, secondairement, pourquoi tenait-elle tant à ce que cet écrit soit publié ?

L'auteur retrace l'histoire de ce qu'il a pensé être son analyse avec un « psychanalyste », au demeurant connu, jouissant d'une notoriété certaine et qui était au départ son professeur de psychologie en faculté.

Le lien pervers se noue de la façon suivante : « J'étais venue vous attendre à la fin de votre cours. Vous étiez mon Professeur adoré. Je venais vous demander une adresse d'analyste. Vous étiez mon Professeur adoré, vous ne pouviez pas être mon psychanalyste. Mais vous m'avez détrompée aussitôt par ces paroles : “Peut-être votre désir est que je vous prenne en analyse ?”. Comment aurais-je pu dire : “Ce n'est pas mon désir” alors que toute femme souhaitait vous avoir comme analyste ou amant ou les deux<sup>3</sup>. »

Ne pouvant refuser d'être « l'élue », elle accepte l'offre qui lui est faite par celui qu'elle surnomme dans le livre : Simon Léviathan – allusion au monstre marin mentionné dans la Bible. Cette transgression originare réciproque va désormais constituer la base de toutes

celles qui vont suivre puisque, sous le couvert de la fonction analyste, Simon Léviathan commettra passages à l'acte sur passages à l'acte, tout comme la patiente. Cette relation s'instaure sous les auspices du déni et du clivage du moi. En témoignent les propos de « l'analyste » rapportés par la patiente : « Je suis votre Analyste. Je veux vous rendre votre vérité. Je refuse de m'introduire dans la supercherie (Déni). Mais je suis aussi Simon Léviathan qui peut accueillir ce qui s'exprime ailleurs. Simon Léviathan peut vous accueillir. J'assume ce double rôle ; Analyste et Simon Léviathan » (clivage).

Ainsi la patiente sera-t-elle en permanence ballottée tantôt d'un côté tantôt de l'autre (« l'ailleurs ») au gré de la jouissance de ce personnage double. Ainsi Léviathan offrira ses bras, ses baisers et ses effusions à la patiente en quête d'un amour impossible ; et à d'autres moments il décidera de l'en priver. Chacun des deux protagonistes en acceptant le double rôle – en tentant de concilier ce qui est par nature inconciliable – vont se retrouver dans des situations impossibles, inextricables. Dans un moment de lucidité, la patiente ira jusqu'à dire à Léviathan : « Vous êtes un monstre » mais sans que cette parole n'ait le moindre effet sur l'un comme sur l'autre. La parole ici tourne à vide.

Très rapidement, la patiente se sent perdue, ne sachant plus qui elle est ni qui il est, lui. Bien que s'interrogeant sur « l'ambiguïté » de son « analyste », qui l'appelle « Claudie », elle se retrouve aliénée dans cette relation perverse sans pouvoir ni le quitter ni, bien entendu, analyser ce qui se passe, puisque celui qui occupe la fonction de « l'analyste » n'est pas du tout à la bonne place. C'est la confusion totale. Cette relation d'enfermement l'amènera dans les marges de la folie et dans le chaos. L'aliénation dans laquelle elle se trouve piégée la conduira, entre autres choses, à un passage à l'acte, déplacement à peine déguisé, avec un autre « psychanalyste » à qui elle formule une demande de formation pour animer des groupes de parents et qui lui répond en l'invitant au restaurant, puis dans son lit !

Décidément, elle a l'art de s'adresser à des psychanalystes qui n'en sont pas.

« Faire l'amour avec A..., psychanalyste, c'était approcher le possible d'un acte d'amour avec vous »<sup>4</sup>, dira-t-elle et elle ajoute : « L'absence de limites me plonge dans une jouissance et une angoisse extrêmes »<sup>5</sup>.

« L'analyse » se termine ainsi : « En me prenant dans vos bras, en me communiquant si fort votre désir, vous avez mis fin à mon analyse. Je vous le dis. Vous exprimez votre accord ». Alors que la patiente pense qu'elle en a terminé avec « l'analyse » et avec Léviathan, et qu'elle dit : « Pendant cinq années j'ai appris le chemin qui menait vers vous, j'ai appris l'amour. Me voici prête... » (c'est-à-dire que « l'analyste » ici s'est proposé comme objet de désir), elle entend sur le pas de la porte cette parole qui la déconcerte totalement - il y a de quoi ! « Vous reprendrez votre analyse plus tard avec quelqu'un d'autre » !

Vient ensuite un épisode avec son contrôleur, qui visiblement ne s'est aperçu de rien puisqu'il l'encourage à recevoir des patients chez elle ! Le drame se poursuit ; les passages à l'acte se succèdent.

Toutefois, au beau milieu de ce chaos, une intervention de ce contrôleur lui permet de réaliser enfin la terrible vérité : « Léviathan a échoué à être mon analyste ». Elle ajoute : « Cette certitude coupe mon corps en morceaux ». Elle retournera quand même voir Léviathan pour lui dire qu'elle l'aime ! La réponse, une fois de plus, sera évidemment à côté, dans une totale confusion.

L'effet est immédiat : la patiente prend sa voiture sans savoir où elle va et c'est l'accident, heureusement sans trop de gravité. Un rêve vient alors ponctuer la situation : « Je fais

l'amour avec mon frère. Je l'initie. J'essuie les taches de sperme pour ne laisser aucune trace »6. Ce rêve est suivi d'un bref commentaire : « Vous me rendez folle ».

Ayant cessé d'aller voir Léviathan, elle s'adresse à une seconde analyste qui croit pouvoir s'occuper de son corps (thérapie corporelle) tout en assumant une position d'analyste ! Elle parvient à la quitter rapidement, réalisant que la position de cette thérapeute accentue ses clivages. Puis elle rencontre un homme qui est le sosie de Léviathan. C'est la passion, qui bientôt bascule en persécution. L'auteur écrit : « Je deviens folle. [...] Ma vie, mon travail se cassent en morceaux ».

Enfin, elle parvient à rencontrer une femme analyste dont elle ne sait rien. Pour la première fois (Ouf !) elle rencontre une analyste qui se tient à la bonne place, qui l'écoute et qui se tait. Avec elle, son corps en morceaux va pouvoir lentement se reconstituer. « J'ai tellement besoin de son silence » écrit-elle.

Cette analyse lui permettra de reconnaître ce qui lui appartient, car ses fantasmes et ses désirs séducteurs et persécutifs étaient mêlés à une séduction et à une persécution réelles. Elle lui permettra également de démêler ce qui s'est produit avec Léviathan, au moins dans une certaine mesure.

« Dans le silence, ma voix advient. Avec du temps, beaucoup de temps, les forces de vie bousculent les forces de mort. Un jour, je sens que ma voix peut parler sans elle, mon analyste silencieuse. Je lui dis. Elle me laisse libre. Elle fait confiance à ma voix. Dans cette fin d'analyse, je sens une nécessité d'écrire. Après la voix naîtra l'écriture7. »

Elle écrira une dernière fois à Léviathan pour lui demander, notamment, de lui restituer ce qui lui appartient dans cette folle rencontre. Elle fera le constat que Léviathan ne sait rien de sa folie à lui : « Léviathan ne pouvait rien dire »8.

iii

Devant un tel récit, il est bien difficile de ne pas éprouver un profond malaise. Parmi tous les analystes rencontrés par Claudie Sandori, une seule paraît avoir tenu sa fonction...

La communauté analytique ne peut que se trouver interrogée par cette situation.

Prise dans la perversion et la folie de son « analyste », et bien entendu dans la sienne - la patiente a effectivement participé à mettre en place cette relation perversive -, elle va préserver tout au long de sa relation avec Léviathan un espace : son « grand cahier noir », « espace où la vie a été préservée, la folie reculée » dit-elle9. L'écriture semble ici avoir rempli une fonction vitale, de garde-fou, une fonction de repérage en inscrivant les traces de ce réel monstrueux et impensable, sans lesquelles la folie aurait été totale.

Contrairement à ce qu'écrit Claudie Sandori, cet « espace secret », cet « objet tiers » que constitue le grand cahier noir ne l'a pas préservée de la perversion de Léviathan, il en a seulement limité les ravages en constituant un abri où la perversion ne pouvait pénétrer. Etant adolescente, l'auteur avait déjà eu recours à un journal dans la nécessité de rester vivante et d'échapper - au moins pour une part - à la folie de sa mère et de sa grand-mère.

L'on voit ici l'essentiel de la fonction de l'écriture, lorsqu'un être parlant se trouve aliéné dans l'emprise de l'autre. Cet espace de l'écriture, véritable jardin secret, préserve quelque chose de l'intimité de la personne ; lui assurant ainsi un bout d'existence propre où l'autre intrusif violeur n'a pas accès. L'écriture révèle, dans ce cas-là, le seul espace qui appartienne en propre au sujet nié dans son existence et dans son désir. L'écriture réinstalle le secret\* sans lequel le « sujet » serait réduit à une pure transparence. C'est en cela que l'on peut dire que l'écriture l'a maintenue vivante.

Il importe de dire ici que, lorsque quelqu'un est pris dans une relation perverse, quelle que soit la lucidité qu'il puisse manifester sur ce dans quoi il est pris, en sortir nécessite l'intervention d'un tiers, mais à condition que ce tiers soit dans une certaine position symbolique. Et il ne suffit pas que ce tiers énonce la loi ou l'interdit, il est nécessaire que ce tiers symbolique produise une énonciation. C'est cette énonciation qui sera en mesure de faire coupure dans la jouissance perverse soutenue par le masochisme.

Dans son avant-propos, l'auteur nous indique la fonction de délivrance qu'a l'écrit par rapport à un réel traumatique qui ne s'effacera pas pour autant : « Un monstre est accroché à mes entrailles. Il veut prendre toute la place à l'intérieur de moi. Je reprends ces lettres pour l'arracher, morceau par morceau, pour expulser le monstre, m'en délivrer<sup>10</sup>. ». Cet envahissement du monstre qui s'accroche comme une sangsue, l'écriture va permettre de l'objectiver, de le nommer avec des mots et donc d'instaurer un peu de mou dans le nœud du lien pervers. La parole, ici détournée de sa fonction, n'a plus d'effet de vérité et n'est plus constitutive du sujet. De sorte que se pose la nécessité de l'écriture comme relais. Par le biais de l'écriture peut se réinscrire la fonction vivifiante des mots détruite par la relation perverse. En bref, l'écriture ne suffit pas à éviter à l'auteur les effets déstructurants du lien pervers - chaos et marges de folie -, elle en limite simplement les dégâts en ménageant un espace de vie, lieu d'inscription d'un réel traumatique et impensable, exposé par nature au déni.

Lorsque l'auteur précise : « J'écris pour retrouver ce qui m'appartient », il importe de réaliser que, dans le cas de la perversion, les protagonistes se trouvent dans l'impossibilité de faire la part entre ce qui leur appartient en propre et ce qui est le fait de l'autre. En effet, la perversion, en annihilant le sujet désirant, en le réduisant à un objet de jouissance, produit une extrême confusion où tout s'entremêle. Citons, pour illustrer ce phénomène, deux exemples parmi d'autres : « Je ne parviens pas à débrouiller ces deux désirs : désir du psychanalyste, désir de Simon Léviathan »<sup>11</sup>, ou encore : « Ai-je raison de croire en ces deux personnages ? Sont-ils compatibles ? L'analyste qui m'écoute. Simon Léviathan qui me prend dans ses bras et me regarde avec désir. Le temps de la séance. Le temps de "l'Ailleurs" »<sup>12</sup>. Après de longues années et à l'issue de son analyse avec sa « silencieuse », l'auteur apporte son éclairage sur ce qui l'a incité à publier ces lettres.

« Ces lettres - journal intime - laissent une partie de moi-même dans le désaveu : j'aurais pris mes désirs pour la réalité, ces lettres seraient de simples rêveries érotiques. Rien ne se serait passé. Les publier, c'est donner corps au cauchemar, en affrontant la réalité, c'est réduire les actes et les mots de Léviathan à d'inoffensives figures de cire. Les publier, c'est affirmer que le pire est arrivé ; le pire au lieu du père (le soleil), une nouvelle fois absent et défaillant. C'est aussi échapper au secret et à la complicité de l'inceste, appartenir au monde des humains... Publier ces lettres, c'est mettre au dehors ce qui m'encombre<sup>13</sup>. »

A ces motifs de publication s'ajoutent d'autres éléments d'un registre différent à destination de la communauté analytique : « Aux psychanalystes pour qu'ils soient modestes<sup>14</sup>... »

Anne Levallois, qui a courageusement écrit la postface du livre de Claudie Sandori, ajoute que cette dernière éprouve la nécessité d'en publier le récit « pour alerter les psychanalystes sur le transfert et sur les dérives affolantes auxquelles il peut mener. Là se trouve, dit-elle, l'intérêt essentiel de ce petit livre... »<sup>15</sup>.

Pour notre part, nous pensons que si, en la circonstance, il est bien légitime d'alerter la communauté analytique sur de telles dérives, celle-ci n'en ignore pas le risque dès lors qu'il ne peut y avoir de garantie absolue du psychanalyste.

Les motifs essentiels de la publication de ce récit nous semblent plutôt ailleurs et ont été indiqués par l'auteur lui-même. Ces motifs la concernent en tout premier lieu ; il s'agit d'éviter que ne se produise le déni (ou le désaveu) soit venant de l'auteur lui-même, soit de l'extérieur (Léviathan, la communauté analytique, le lecteur...).

Ce désaveu n'a d'ailleurs pas manqué de se produire chez certains de ceux que l'auteur a contactés quand il a voulu faire publier son manuscrit : « Je ne vois pas l'enjeu de votre livre. Il n'y a pas de réelles violences » ! Ou encore : « On ne peut pas parler de séduction. Votre analyste a-t-il fait l'amour avec vous ? »<sup>16</sup> !

Le pervers, lui, a beau jeu de maintenir le désaveu en prétendant par exemple que ce qui est avancé est pure invention ou pur fantasme. Les choses se sont produites sans témoin, dans le secret d'un cabinet, sans preuves<sup>17</sup>. Cette réalité vient donc renforcer le fonctionnement structural du pervers dans le désaveu. En revanche, que d'autres analystes, en position tierce, participent à ce même désaveu est beaucoup plus déroutant et même inquiétant...

Devant des actes pervers, tout sujet peut être confronté au doute face à ce qui apparaît à la fois confus (ne serait-ce que du fait que la victime du pervers prend part à la perversion) et impensable, car monstrueux. Donnons une dernière fois la parole à Claudie Sandori pour en apporter l'illustration :

« Je me suis remise en ses mains (de Léviathan) avec confiance. Mais s'il m'avait trompée, abusée ? Non, un Analyste n'est fourbe ni perfide... Le sol ne peut pas se dérober. Le monde ne peut se casser en morceaux<sup>18</sup>. »

Reste que le livre de Claudie Sandori, qui est devenu psychanalyste à l'issue de son parcours avec « sa silencieuse », ne met pas tout à fait suffisamment en lumière la part qu'elle a prise dans le nouage du lien pervers avec Léviathan et avec les autres qu'elle a choisis après lui, ainsi que son maintien durant les six années de leur relation.

Enfin, si l'intérêt de la publication du Soleil aveugle (reconnaître ce qui s'est passé) apparaît manifeste pour son auteur, qu'en est-il pour le lecteur ?

Pour nous, l'intérêt est clair. Nous y avons trouvé un témoignage clinique sur la perversion. Ce récit ne peut pas ne pas venir interroger la communauté analytique dans son ensemble sur l'utilisation perverse du pouvoir du transfert.

L'autre mérite de ce livre est de montrer la dimension vitale de l'écriture et, en même temps, sa fonction d'inscription des traces du réel, lorsque la parole, dans le cadre du transfert, se trouve détournée de sa visée et de son éthique. Il nous paraît nécessaire de conclure, non sans avoir réintroduit cette dimension de la métaphore qui ne peut trouver de place dans la perversion. Lorsque le feu est éteint, les braises sont encore chaudes. Il suffit de peu de chose pour le faire repartir.

P.S. Derrière Simon Léviathan, se cache un membre très connu d'une association psychanalytique affiliée à l'I.P.A. (Association Psychanalytique Internationale), c'est-à-dire présentant a priori toutes les garanties revendiquées par l'I.P.A. !

1. Aux éditions L'Harmattan. Claudie Sandori est un nom d'emprunt.
2. Correspondances Freudiennes, 43-44, « La perversion ». A paraître.
3. Le soleil aveugle, op. cit., p. 29-30. C'est nous qui soulignons.
4. Ibid., p. 101.
5. Ibid., p. 103.
6. Ibid., p. 113. C'est nous qui soulignons.
7. Ibid., p. 155
8. Ibid., p. 160

9. Ibid., p. 11

\* P.S. Il ne s'agit évidemment pas ici du secret lié à la relation perverse que l'auteur révèle publiquement par son livre.

10. Ibid., p. 11.

11. Ibid., p. 21.

12. Ibid., p. 84.

13. Ibid., p. 118.

14. Ibid., p. 7.

15. Ibid., p. 175.

16. Ibid., p. 167.

17. C'est dire que devant un tribunal la patiente n'aurait pas gain de cause, d'autant moins qu'on pourra toujours lui opposer que c'est elle qui a choisi Léviathan. Ainsi, devant la loi commune rien de ce qui s'est passé ne pourra être reconnu.

18. Ibid., p. 124.

iii

Assises des CCAF de décembre 1994

2e livraison

Transcription des cassettes : Gaëlle Héaulme

Mise au point du texte : Pierre Eyguesier (avec la collaboration des intervenants)

T. Perlès : Je crois que les CCAF, à la fondation desquels je n'étais pas, se caractérisent par le vœu de prendre en compte la dimension du manque en l'inscrivant au cœur de leur fonctionnement.

Ainsi cette proposition, qui circulait de façon courante, que « nul n'occupera la place de Lacan ». C'est assez raide. Ça vient faire série avec d'autres « pas de », tel : « pas de liste d'analyste au départ ».

C'est très politique, comme question, et c'est très français. Est-ce qu'il ne faut pas, pour qu'il y ait du « pas de », « pas de qui prenne la place de », qu'il y ait du deux ? L'un qui surveille l'autre, sur le plus pur modèle de ce que Lacan décrivait de la jouissance des biens : avoir le pouvoir d'en priver autrui. De fait, Lacan s'est peut-être trompé, ce n'était pas de la privation pour tout le monde.

À ce propos, on parlait aussi volontiers d'une supposée « castration institutionnelle ». Non seulement ça a été proposé comme panacée, mais ça continue de l'être par tel de ceux qui ne sont plus avec nous aujourd'hui, et qui continue d'accréditer cette idée pour le moins ambiguë dans ses applications possibles ; car, que je sache, il ne s'agissait pas par là de désigner un dispositif institutionnel en particulier, tel les cartels, mais la vie politique de l'institution.

Tout ceci, c'est d'ailleurs à souligner, n'a commencé à produire des effets vraiment dommageables, jusqu'au départ d'Analyse Freudienne, que dans un deuxième temps, lorsque la vie institutionnelle s'est réduite à cette dimension politique. C'est à peu près le temps de la direction collégiale. Il faut de plus préciser qu'une telle période, pour aussi éloignée qu'elle ait été de ce que devrait être une institution pour la psychanalyse, reste quelque chose de tout à fait intéressant quant aux avatars qui s'y sont produits du lien social entre psychanalystes.

Cette dimension du manque, telle qu'il a été tenté de l'inscrire au fondement du fonctionnement des CCAF, explique en grande partie toute cette allure démocratique, plutôt bienvenue jusqu'à ce que la vie institutionnelle paraisse se réduire à la pratique abstraite du vote de modifications statutaires en cascade : prurit constitutionnel qui a, un temps, pris le pas sur tout le reste.

Il me semble que ce que disait Jacques Nassif tout à l'heure, que personne n'avait été à même d'effectuer le meurtre du père, voire le meurtre du roi, n'a pas empêché que ça a été énoncé comme la chose qui faisait qu'on était unis dans cette égalité abstraite. On était unis – jusqu'où ne le sommes-nous pas encore ? – par une espèce de destitution de chacun devant l'hypostase de Lacan, laissant derrière lui une place vide que personne ne devait prendre. Privation aux allures de castration pour les membres ordinaires, fausse castration et vraie frustration du côté des pères fondateurs.

Pas d'acte au grand jour, mais du passage à l'acte, sans doute, dont personne ne s'est bien remis, qui a manifestement engendré des effets pour ce qui est d'une hantise de la nomination, par exemple.

Jacques Nassif : Je souhaiterais que les personnes que nous avons invitées prennent la parole, je pense surtout à Jean Godart qui a bien connu cette période, et à mon ami Georges-Henri Melenotte, qui a eu la gentillesse répondre à mon invitation.

Marc Nacht : Ce « pas de liste », je n'en vois aucune idéalisation possible. Mon interprétation là-dessus est peut-être un peu obscène : le « pas de liste » est une réponse inversée, un démenti de « l'analyste s'autorise de lui-même » qu'on saupoudrait régulièrement de « et de quelques autres ». Lacan disparu : pas de liste. Et la réponse à cette assertion : l'analyste ne s'autorisait en fait plus de Lacan. Ce qui signifiait que la place centrale de Lacan comme unique nominateur et unique dénominateur restait prégnante. Il n'y a rien du meurtre du père là-dedans, il n'y a que le maintien d'un père mort, mais qui ne serait pas symbolique. Pas de liste, pas de nom.

T. Perlès : C'est le père imaginaire de la privation.

M. Jollivet : En écoutant l'histoire qu'a racontée Alain Didier-Weill, il m'est venu une autre histoire que j'ai apprise lors des réunions de préparation de ces journées. Je ne peux vous en garantir l'authenticité, mais il semble qu'en ce qui concerne la passe, et plus particulièrement la nomination, Rondepierre et Allouch se sont trouvés dans deux situations opposées. Pour l'un, je crois, Lacan avait dit oui, alors que le jury pensait non, et pour l'autre, c'était l'inverse. J'ai repensé à cela en écho de ce que disait Alain à propos de cette nomination qui ne valait que dans l'énonciation de Lacan. Si tel était bien le cas, il va de soi que ce n'était pas sans effets que Lacan dise oui ou qu'il dise non, compte tenu surtout de ce que l'on a entendu par la suite au sujet du jury, qui ne tenait pas tellement le coup par rapport aux énoncés de Lacan et finissait toujours par tomber d'accord avec lui.

En ce qui concerne ce qu'Alain disait sur la contradiction entre la pratique et la loi de la parole, je crois que ce n'est pas vrai au sens où on peut considérer que dans une association, la démocratie c'est une fiction, c'est un jeu, tout le monde sait que ce n'est pas pour de vrai. Ça a mis un cadre, mais tout le monde savait très bien que les décisions se prenaient aussi ailleurs : il y avait des jeux d'assemblée, des gens dont la parole portait plus que d'autres. Tout cela n'a jamais donc été qu'une fiction, un cadre, et je ne crois pas qu'on puisse en parler en termes d'attentat contre le symbolique. La difficulté à laquelle nous nous sommes confrontés avait trait à la nécessité que cette fiction démocratique puisse tenir comme fiction, en évitant de se transformer en une machine excluant tout jeu. Il fallait que la machine ne

s'emballer pas et ne soit pas productrice d'une espèce d'imaginaire qui, pour le coup, aurait fait le lit d'idées persécutives, d'idées qu'il y a de la magouille, etc. Là-dessus, on ne peut pas dire que nous ayons pleinement réussi : nous avons eu notre lot de reproches les uns les autres d'être dans la magouille. Mais, au fond, je crois que cette fiction démocratique avait une grande importance dans le contexte politique où une génération, issue de Mai 68, était en quête d'autres formes de pouvoir. Pour notre génération, les enjeux de pouvoir se posaient de façon différente : on avait tous envie d'inventer une autre façon d'occuper la place du pouvoir, et la façon dont cette affaire s'est jouée aux CCAF nous a beaucoup séduits.

Maryse Defrance : J'étais bien innocente au moment de la création des Cartels et je crois que je le suis encore... Je fais partie de ces gens qui étaient dans les 407, de ceux qui étaient dans les « n'importe qui ». Je me posais alors des questions telles que : « A quoi ça sert une institution ? », « Faut-il, ne faut-il pas y aller, y aller en surmontant sa peur... » Je n'avais pas encore commencé de pratique, j'étais seulement sur le divan. Arrivent la Dissolution, puis, un peu plus tard, la mort de Lacan, et l'innocente se retrouve prise dans les remous de ces deux événements, essentiellement à travers leurs effets sur la génération des élèves directs de Lacan et à travers leurs échos amplifiés sur le trajet Paris-province.

Mais trêve de confidences : si j'interviens en ce point du débat, c'est pour dire que, pour quelqu'un comme moi, cette époque-là n'était pas placée sous le signe de la mort. Et, de cela, il est peut-être important que quelqu'un qui était à une autre place que la vôtre puisse témoigner. C'est-à-dire que dans ce contexte de mort, de dissolution, de chaos, de « débâcle », comme on l'a dit, quelque chose était dit, soutenu, faisait l'objet de débats contradictoires de la part de gens qu'on ne connaissait pas forcément mais dont les noms apparaissaient dans cette abondante circulation de textes que je lisais sans tout comprendre, sans avoir le temps de tout lire, mais qui délivraient un message essentiel : il était possible d'avoir accès, il n'y avait pas de fermeture, pas de domaine réservé... Il y avait moyen de prendre place, là où on le pouvait, comme on le pouvait, au moment où l'on en était de son parcours.

En ce qui concerne le moment de fondation, de constitution des associations, il se trouve que j'ai relu tout récemment dans Tribune 1 des choses que je n'avais pas pu lire à l'époque, ou que je ne me souviens d'avoir lues, mais que pourtant je savais. Je connaissais notamment l'histoire des Cartels, ou plutôt les histoires des Cartels telles qu'elles sont rapportées dans Tribune 1 : les réunions constituantes, la constitution de listes, les tentatives de nominations et leur échec, etc. A travers tous ces débats, des gens innocents comme moi percevaient un message fondateur pour une possible association où il pourrait y avoir une interrogation vivante de la psychanalyse. Ce qui se transmettait, c'était donc moins le meurtre du père, les déchirements de la horde primitive, que l'hypothèse d'une autre version du mythe, faisant l'économie du meurtre irrémédiable entre frères. En tout cas pour ceux qui, comme moi, ne se comptaient pas parmi les « frères », l'idée de rentrer dans cette société n'était pas si incongrue. Comment ? C'était à explorer, et c'était cela qui était mis en chantier.

Pour le « pas de liste », « pas de liste d'analystes », pour le « pas d'analyste premier inaugurant la liste des suivants », d'accord, cela aussi était dans Tribune 1. Pas d'analyste premier : ni Lacan, ni Freud, et il était dit que chacun aurait à se débrouiller et travailler avec ça. Il allait falloir inventer autre chose. A travers tout cela, quelque chose faisait don, transmission autour de la dénomination, au sens de Catherine Muller – je ne sais pas combien d'années il m'a fallu, mais je suis arrivée à une idée assez semblable à la sienne autour de cette question de la nomination. De cela et du reste, on aura certainement l'occasion de

reparler, mais il m'a semblé indispensable d'apporter ce témoignage un peu vivant, pour ne pas laisser trop de place à cette idée d'une période uniquement mortifère.

R. Grimberg : Je suis un peu dans la position inverse, je n'étais pas du tout innocent quand je me suis engagé dans cette aventure et j'espère que je suis en train de le devenir de plus en plus, innocent – je ne sais pas encore sous quelle forme. Le problème avec cette histoire de « pas de liste », c'est que ça ne voulait pas dire du tout « pas d'analyste », évidemment, sinon l'objet même qui était en jeu aurait fatalement été manqué. Le « pas de liste » était lié à ce qu'Alain Didier-Weill a rappelé sous une autre forme, lorsqu'il a souligné la place éminente prise par Lacan dans la nomination analyste. La question se posait en quelque sorte négativement. Qui aurait pu dire : « Il y a de l'analyste » ? Aux temps antérieurs, c'était Lacan, semble-t-il. Aux temps d'après-coup, c'était devenu une non-évidence. Personne ne pouvait se présenter comme celui qui dirait que...

Cette question comportait de multiples enjeux, dont deux me paraissent essentiels à rappeler. Le « pas de liste d'analystes » pouvait être pris au départ tout simplement comme une hypothèse, quelque chose qui permettait de proposer une règle de jeu, étant entendu que l'enjeu était : Est-ce qu'on allait dépasser cette règle ? A quoi elle allait ouvrir ? Ce à quoi elle a ouvert, quand même, c'est à quelque chose qui s'est présenté comme étant de l'ordre du conjuratoire. Surtout pas de liste d'analystes ! Comme chacun y va de son petit souvenir, je peux me permettre à mon tour d'en évoquer quelques-uns. Pour ce qui est d'André Rondepierre, il ne voyait pas à un moment donné – après six ans d'expérience, un peu avant qu'il nous quitte –, comment on allait pouvoir mettre en jeu une nomination. Il le voyait d'autant moins qu'à cette époque, l'idée qui circulait était celle de cooptation, c'est même là-dessus que Rondepierre et Dumézil après six ans de silence absolu de l'un par rapport à l'autre – je vous laisse deviner lequel ne parlait pas à l'autre –, ont envisagé de se reparler. Comment pouvait se traiter cette question des rapports d'analystes entre eux à partir du moment où, en dehors d'une magouille ou d'une amitié ou d'un jeu politique, on allait se tourner vers une cooptation plus ou moins amicale, ou avec un certain nombre d'intérêts en jeu. Ça n'a pas été très loin à l'époque, d'abord parce que Rondepierre est mort, tout simplement, et que la question a été relancée un peu plus tard avec les premières propositions de l'APUI. La règle du jeu s'est alors transformée. Au-delà de la portée conjuratoire du « pas de liste d'analystes », la question se posait de savoir si cette prescription relevait d'un impossible ou d'un interdit. Vous savez tous que le couplage de l'impossible et de l'interdit est l'expression même de la névrose, et convoque le mythe de la mort des frères – c'est la moindre des choses qu'entre frères on souhaite la mort de l'autre –, pour ne pas parler du mythe de la horde sauvage, de la horde primitive, etc. Or, c'est parce que ce couple impossible/interdit a été dégagé que l'expérience de la passe elle-même a été réinterrogée, au bout de six ans d'une expérience effective, et bien qu'il y ait eu auparavant des débats extrêmement pointus sur la nomination. À ce moment-là, il y a eu des tentatives de nomination, dans un contexte dont on ne peut pas dire qu'il versait dans l'idéologique ou dans les droits de l'homme, malgré des histoires de vote, des effets d'assemblée qu'on regrette tous – moi le premier, pour des tas de raison. On était dans la question de l'analyse en intension. André Rondepierre, qui à l'époque était coordonnant des enseignements et donc le coordonnant vers lequel s'orientaient les réflexions du jury de la passe – je le rappelle pour ceux qui ne le sauraient pas –, a recueilli des propositions de nomination AE – sous un autre terme mais ça revenait à ça. Il a alors pris sur lui de convoquer les différentes personnes qui se prononçaient pour une nomination et leur a demandé leurs raisons, comme le voulait sa

fonction. Et il a fait échouer cette tentative-là, pour des raisons précises – dont Claude Comté s'était fait, je crois, le rapporteur à un moment donné –, en considérant et faisant valoir qu'il n'y avait aucune raison de nommer tel qui avait été nommé par le jury, car cela aurait accrédité une procédure dont la visée était de reconnaître des équivalents d'AE en tant que tels. Son argument était que les trois personnes qui, dans le jury, avaient dit oui, l'avaient fait pour des raisons tellement hétérogènes, tellement dissemblables que ça ne permettait pas d'avoir une doctrine unifiée, unifiante, ou quoi que ce soit de cet ordre. Cette récusation des nominations a créé de grands troubles parmi nos camarades, dont beaucoup ne sont pas là aujourd'hui – certains sont partis à ce moment-là, ou ont daté le moment de leur départ des Cartels constituants des effets qu'avait engendrés cette prise de position.

Ensuite, après qu'on se fut heurté à une impossibilité de fait, s'est fait jour cette idée très précise que je peux dire assez rapidement : cette nomination ne pouvait nommer que la passe. On nommait une passe, pas une personne. Catherine Muller a rappelé comment fonctionnait la passe du temps de l'École freudienne : il y avait une nomination A et, évidemment, la personne qui était désignée à l'occasion de la nomination de sa passe était elle-même nommée AE. C'est dans ce hiatus-là que fonctionnaient les Cartels et c'est ce hiatus-là qui n'a pas été franchi. Eût-il été franchi, on avait une mutation des Cartels constituants en une école, forcément.

L'autre point en jeu dans cette lancée des CCAF n'était pas que personne n'avait à prendre la place de Lacan, pour les meilleures raisons – on ne voit pas qui aurait pu le faire dans l'avant-coup. Ce qui était pensable, c'est que ça se passe dans une sorte d'après-coup, et cet après-coup était lié au vœu, au souhait et même aux prétentions de certains qui pensaient pouvoir obtenir une présentation – je pèse mon terme –, une présentation de la psychanalyse autre que celle de Freud et de Lacan. C'était l'ambition de Rondepierre, c'était sa prétention, et sur certains points il y arrivait, même si cela reste à l'appréciation de chacun. Il avait le sentiment d'avoir saisi quelque chose qui n'avait pas été dégagé par Lacan. Vous connaissez tous son texte sur la règle fondamentale. Avec le concept d'Einfall, il avait entrepris de restituer ou de rénover tout le champ freudien, y compris dans la doctrine du transfert. Il avait par exemple une théorie très personnalisée de la question de la phobie. Or c'est un point central dans l'élaboration freudienne et dans l'élaboration de Lacan. Ce travail était en cours, il n'a pas pu le mener à terme, puisqu'il est mort, en laissant quelques séminaires qui ne sont pas encore publiés mais qui le seront. Les CCAF ont eu alors affaire à quelque chose de très particulier : la disparition de leur inspirateur. Que se passe-t-il dans un groupe quand quelqu'un de cet ordre, quels que soient les effets de transfert positif, négatif, indifférencié, disparaît ? Vous avez forcément une structure qui non pas implose, mais qui a affaire à des effets de dissémination incalculables. J'honore tout à fait Jacques Nassif et tous ceux qui poursuivent l'expérience des Cartels, mais le fait est que, sans vouloir impliquer telle ou telle personne, il y a eu une implosion, une explosion dont certains ne sont pas restés indemnes, en raison des enjeux tellement énormes, tellement différenciés suscités par la position singulière d'André Rondepierre. Un des problèmes est là : est-ce qu'une institution peut survivre à la disparition, non pas de son fondateur, ce que n'était pas Rondepierre, mais d'un inspirateur essentiel de second plan. C'est quelque chose que n'ont pas connu d'autres groupes d'analystes, et il me semble qu'une des raisons de ces Assises, si j'ai bien compris ce que Nassif nous a envoyé comme message, c'est tout de même cette fameuse mise à plat qu'on devait faire au bout de six ans de fonctionnement et qu'on n'a pas pu faire. On n'a pas pu la faire loyalement, à cause d'une mort. Or ça change la donne d'une institution. Dans aucun des groupes post-

lacaniens, il n'y a eu un phénomène de cet ordre. Pour ce qui est des vœux de mort, ils existent comme dans tout groupe, mais pour ce qui est de la gestion des deuils, nous ne sommes pas très experts.

É. Didier : Est-ce une question que tu te poses ?

R. Grimberg : Ha surtout pas ! Je ne dis pas ça du tout ! Pas du tout puisque j'ai fait partie de ceux, tu t'en souviens, qui ont fait le maximum pour que les choses se poursuivent sur ce plan. Je ne suis pas habité du tout par des choses de cet ordre. Je suis en train d'essayer de comprendre ce qui nous est arrivé après l'événement traumatisant qu'a été l'enseignement de Lacan, parce que c'est un traumatisme, Lacan. Je ne sais pas si vous l'éprouvez comme moi, mais c'est un traumatisme puissant, auquel nous devons tous ici notre existence, d'une façon ou d'une autre. Après cela, il y a eu la Dissolution, autre traumatisme, et dans notre groupe, alors qu'on commençait à peine à essayer de poser un certain nombre de questions, on a eu une disparition fondamentale pour ce groupe-là. Ça aurait été dans un autre groupe, ça aurait été quelqu'un d'autre. Devant cela nous sommes désarmés, fondamentalement, c'est ce que je pense.

Georges-Henri Melenotte : Je remercie J. Nassif de me donner la parole. Vous parlez d'une période que je ne connais pas et ce que vous en dites m'apprend beaucoup. Un point du débat m'a retenu, c'est la question du collectif. « Pas de liste, pas d'analystes ». Jacques Nassif a parlé tout à l'heure de la constitution des Cartels constituants en la dissociant de la signature de Freud et de celle de Lacan et en la référant à la signature d'un collectif. Pour ma part, je m'interroge sur la place particulière qu'a pu prendre le nom de Freud au sein de la communauté des analystes, au moment où il produisait son œuvre. Je pense par exemple qu'il est difficile d'aborder la question de l'idéal chez Freud sans prendre en compte la contribution de quelqu'un comme Adler qui est considéré quand même comme un repoussoir du groupe freudien. Freud aurait-il pu apporter de manière effective sa contribution sur la question de l'idéal s'il n'avait pas eu son débat avec Adler sur la volonté de puissance ? De même, Freud aurait-il produit ses Remarques préliminaires sur Schreber si Jung ne lui avait pas donné le texte de Schreber en 1906, et s'il n'avait pas eu, avec lui et d'autres, un débat sur Schreber ? Il semble bien qu'à un moment donné, dans la communauté analytique, surgissent un nom doté d'une fonction tout à fait particulière, qui est de boucler un collectif, et l'on peut dès lors se demander ce qui se passe quand ce nom ne fonctionne plus comme cela. C'est ce qui arrive lors des scissions, des ruptures, voire des dissolutions. Au moment donc où ce collectif se délite, au moment où se produit sa dissémination, nous devons nous interroger sur le fait que ce nom propre, en l'occurrence celui de Freud ou de Lacan, ne remplit plus cette fonction.

D'autre part il y a, dans le moment de la dissémination, du délitement de ce collectif, un retour aux problèmes fondamentaux de la psychanalyse, de sorte qu'on peut dire que ces moments sont des moments privilégiés. Par exemple, on peut se demander si, au moment où un groupe, une communauté, un collectif se défont, on ne revient pas toujours à trois questions essentielles. Première question, la question du symbole. Deuxième question, la question du transfert. Troisième question, la question de la fin de l'analyse. Si on prend par exemple le moment particulier où s'est produite, entre Freud et Jung, la rupture qui va aboutir à la production de deux champs, le champ jungien et le champ freudien, il est intéressant de voir quelles sont les questions posées, et les réponses apportées d'un côté comme de l'autre. Par exemple, l'enjeu central de la rupture entre Freud et Jung a été la question de la psychose

et celle de la prise en charge analytique de la psychose. Nous y trouvons les trois questions, celles du symbole, du transfert et de la fin d'analyse.

Il semble, qu'après 1981, nous ayons tous été confrontés à la difficulté du repérage des effets produits par le non-fonctionnement du nom de Lacan. Ce nom n'opérant plus dans sa fonction de bouclage d'un collectif, un certain nombre de problèmes fondamentaux nous sont échus, qui avaient jusque-là été portés à bout de bras par Lacan, et par d'autres. L'intérêt de votre démarche tient à mon sens à votre tentative de recenser les questions qui se sont posées à cette époque, et je regrette à cet égard que Jacques Nassif n'ait pas été plus précis à propos des incompatibilités dites « de rhétorique » qui sont apparues lors de la tentative de rédaction d'un texte de fondation. Il aurait été bien de savoir lesquelles ; cela nous aurait permis de voir quelles étaient les questions effectives afférentes à ces incompatibilités. D'autant plus que cela nous aurait permis de voir, à partir des questions qui ont pu être dégagées, les réponses aux questions qui ne pouvaient être en jeu qu'à ce moment-là, si ces questions restent actuelles ou si certaines d'entre elles sont tombées dans l'oubli, d'autres ayant trouvé ici ou là une réponse.

Jacques Nassif : Je vais juste te répondre sur ce dernier point. On s'est tous entendu pour jeter ces traces écrites à la corbeille et, bien sûr, le côté traumatisant de cet échec a fait que j'ai une très grosse amnésie. Je me souviens très bien du cadre matériel où ça se déroulait, des visages, mais je n'ai pratiquement aucun souvenir de la teneur des propos échangés. C'est toujours comme ça et c'est une des raisons de ce colloque : si quelqu'un s'en souvient, qu'il le dise !

Sean Wilder : Je voudrais d'abord remercier Robert Grimberg pour ce qu'il a dit. Il y a des analyses de situations que l'on a pas faites soi-même, mais quand on les entend, ça tombe juste. Quand Robert a parlé du traumatisme qu'a été la disparition d'André Rondepierre, je me suis souvenu d'une de nos réunions très houleuse, où dans un petit dialogue à part avec quelqu'un qui n'est pas resté aux Cartels, nous sommes curieusement tombés tout à fait d'accord sur l'analyse de l'impasse où se trouvaient les Cartels à ce moment-là – c'était au moment où Claude Dumézil est parti, avec d'autres. Nous nous sommes accordés avec ce collègue sur l'idée que ce qui faisait défaut aux Cartels, au moment où nous nous trouvions, c'était effectivement un enseignement. Cela nous ramène à la parole de Rondepierre rapportée par Thierry Perlès : « Avant de fonder, enseignez » et aux trois noms cités par Robert Grimberg tout à l'heure : Freud, Lacan, et Rondepierre. Même si on ne veut pas les mettre sur le même plan, il est vrai que pour les Cartels, et peut-être pour certains autres aussi, Rondepierre a eu cette fonction centralisatrice de proposer un enseignement qui nous guidait, qui orientait nos réflexions, qui faisait qu'on avait des idées interlocutrices. Ceci me permet d'ajouter quelque chose à ce que j'ai dit auparavant à propos du congrès de Berlin sur les scissions dans la psychanalyse. Outre que les scissions ne se font pas en règle générale sur des idées, mais sur des personnes qui peuvent, elles, avoir des idées, des orientations théoriques, ces scissions s'avèrent en général plutôt fécondes, et il est avéré que les traumatismes qui séparent les groupes et les individus sont souvent tout à fait libérateurs pour les groupes issus de ces scissions et dissolutions. Je ne peux pas dire que la mort de Rondepierre ait été institutionnellement féconde, mais ce que j'ai vécu dans les premiers temps des Cartels était sinon une ambiance mortifère, tout au moins une ambiance anxiogène. J'ai été très mal à l'aise quand Rondepierre a disparu, ça m'a obligé à me repositionner par rapport à la psychanalyse en général.

Christian Oddoux : Je voulais juste dire un mot à propos de ce qui a été rappelé par Didier Weill et Catherine Muller tout à l'heure. Dans le Cartel dans lequel nous avons travaillé pour préparer ces Assises, une interprétation a été avancée concernant la dissolution de l'école freudienne : finalement, si Lacan avait dissout aussi seul qu'il disait l'être, l'École, c'était peut-être aussi pour enlever cette possibilité à ceux qu'il avait nommés à la place d'AE. En ce sens, il n'est peut-être pas étonnant qu'un des résultats de cette soirée des noms biffés ait été qu'aucun des présents n'ait pu, au bout du compte, savoir en quoi que ce soit ce pour quoi il avait été candidat à la passe.

Je rejoins là ce que disait Nacht tout à l'heure, pour tenter de rectifier ce qu'il avançait concernant l'ambiance des journées de vote aux Cartels constituants. Il est certain qu'aux Cartels constituants nous avons connu un grand nombre de journées de vote, mais, plus que le vote, je crois que ce qui était important, c'était la notion de candidature, avec cette double précision que les candidatures à une fonction, à une place, étaient assorties de la formulation d'un certain projet, et qu'au bout de son mandat, celui qui avait été candidat devait présenter un rapport à l'assemblée. Or, il me semble que ce qui était attendu de ces actes de candidature – j'y reviendrai demain – c'était que pendant le temps de son mandat, le candidat puisse au moins savoir ce pourquoi il avait été candidat. Qui, ici, peut dire que lorsque il est candidat à un poste, il sait vraiment pourquoi ? Cela éclaire latéralement ce que disait Marc Nacht tout à l'heure. L'ambiance torride tenait plutôt à l'anticipation par les candidats de ce à quoi ils seraient confrontés si jamais, au terme de leur trajet, ils en savaient un peu plus long sur ce pourquoi ils étaient candidats.

Michel Guibal : Je voudrais intervenir d'une part parce que j'ai été invité et non pas, comme cela a été dit par erreur, parce que j'étais parmi les signataires cofondateurs – c'était mon épouse qui était cofondatrice – et d'autre part pour reprendre l'intervention de Robert Grimberg, que j'ai beaucoup appréciée. Un point me paraît très important à préciser : Rondepierre était porteur d'un enseignement qui n'a pas débuté à la fondation des Cartels constituants, mais à l'École freudienne, dans lequel il soulevait la question suivante : que se passe-t-il quand, dans les Quatre discours, on introduit, non pas l'hystérie mais la phobie ? Est-ce que ça a des conséquences ? Il n'était pas le seul à poursuivre cet enseignement – je me souviens très bien de quelques séances publiques, dans des colloques, où Solange Falladé posait les mêmes questions. On peut s'amuser de ces changements : passer de l'hystérie à la phobie, soit, et pourquoi pas à la psychose ? Et que deviennent Les Quatre discours, non seulement le discours analytique, mais le discours du maître et le discours universitaire ? Solange Falladé, André Rondepierre et quelques autres – tout comme le nom Lacan-Freud en entraîne quelques autres – avaient dégagé quelques conséquences de ces remaniements possibles des Quatre discours, qui étaient, par exemple, que venait à la place du discours du maître et du discours universitaire le discours fasciste et le discours pervers. Je dis cela parce que Robert Grimberg a parlé de la phobie, mais il n'a pas évoqué ce qu'André Rondepierre poursuivait, soit une interrogation extrêmement pointue sur ce qu'il y a de profondément pervers dès qu'on bouge quelque chose de l'hystérie à la phobie, en particulier – je le dis très brutalement –, dans toute institution, psychanalytique comprise. Pas seulement psychanalytique, mais psychanalytique comprise.

Je peux d'autant plus me permettre de rappeler cela que je n'ai pas baigné dans l'ambiance de l'époque, étant plutôt du côté de ceux qui avaient signé le référé. Je venais donc d'un ailleurs, et je me souviens qu'il était venu à l'idée d'un des auditeurs d'un groupe de trois personnes que nous avons formé alors, qu'un tel modèle ne serait pas mal pour constituer une

institution. Plus précisément, l'institution se fonderait sur de tels groupes qui ne transmettraient pas directement les théories d'un seul mais, selon le modèle de la passe, deux passeurs transmettraient les élaborations de l'autre. Au moment où cette personne a eu cette idée – qui n'était pas du tout la nôtre au départ –, André Rondepierre est venu assister à ce groupe et en discuter. À la sortie, j'étais opposé à cette idée de fonder une association sur ce modèle. J'ai eu une conversation, une de plus, avec André, sur cette question précisément. Il m'a dit « Je viens voir quelle perversion vous mettez en place »... On a eu une grande discussion au cours de laquelle je lui ai dit que, bien évidemment, ce n'était pas mon propos de mettre sur pieds une institution puisqu'elle ne pouvait, de ce fait-là, de ce passage-là, que devenir perverse. On était à peu près d'accord sur ceci que l'institution comme telle pose bien évidemment la question de la perversité, de la perversion, et que l'institution comme telle comporte un risque de pervertissement du discours analytique comme tel. A minima je voulais dire ça, je le dis parce que Robert Grimberg a dit: qu'est-ce que fait la mort d'un collègue ? Ça fait toujours quelque chose, surtout quand ce n'est pas la mort d'un sujet en tant que singularité, mais en tant que porteur d'un enseignement qui, me semble-t-il, est plus ou moins interrompu depuis.

Françoise Wilder : On a beaucoup insisté, à propos des débuts des Cartels, et particulièrement des deux assemblées d'octobre et de novembre 1982, sur les énoncés de type négatif : « Pas de liste, pas d'analystes ». Il a été relevé tout à l'heure que c'était un drôle d'énoncé, sans qu'il soit rappelé qu'il allait de pair avec un énoncé positif, qui était : « On sait qu'il y a de l'analyste », quelles qu'en aient été les formulations, diverses assurément. Autrement dit, l'énoncé « maintenant que Lacan est mort, on ne sait plus ce que c'est qu'un analyste ; qui peut dire qui est analyste ? », avait pour corollaire cet autre énoncé qui était : « Il y a de l'analyste ». Et c'est la mise en tension de ces deux énoncés, l'un négatif, l'autre positif, qui a, selon moi, donné son orientation au début du travail des Cartels, en justifiant, entre autres, que l'on reprenne la passe.

É. Didier : Je voulais reprendre ce que disait Michel Guibal à propos de la logique du questionnement de Rondepierre sur le totalitarisme, voire le fascisme. J'ai rapporté dans le groupe préparatoire de ces journées un petit fait divers. A un moment donné d'une discussion avec Claude Dumézil sur la question de la nomination – chacun y soutenait une position radicalement différente -, Dumézil en est arrivé à dire «Eh bien ce sera le règne de l'arbitraire». Je trouve cela tout à fait intéressant. Il me semble que c'est un des fils qui parcourent les interrogations de cet après-midi. Ce qu'on n'arrive pas tout à fait à pointer, ce sont les effets de l'arbitraire, quand il se déchaîne. Au fond, la question même de l'association, de l'institution, n'est-elle pas de cacher comment l'arbitraire peut y régner, en habillant cet arbitraire par des

protocoles, par une théorisation' Toute la question est donc dans la fonction du cache: il y a des associations qui vont cacher ça de façon moduler, à arbitrer le règne de l'arbitraire, et il y en a qui, quand on promet «eh bien ce sera le règne de l'arbitraire », promettent le pire. Le plus troublant, ce n'est pas que quelqu'un puisse dire ça, c'est qu'il puisse faire foule sur une proposition pareille. Ces questions seront probablement reprises demain, mais je voulais rajouter cela à ton introduction.

JACQUES NASSIF: Je crois que le moment est venu pour des témoignages sur ce qui s'est passé, lors de la fondation, concernant le pouvoir, la façon dont le pouvoir devait être assumé ou pas - et comment - dans la future association. Je me suis permis d'écrire dans la plaquette

de ces journées qu'il y a eu évitement de la question du pouvoir, ne serait-ce que par le fait d'instaurer le deux à tous les niveaux. Quelqu'un aurait-il des idées à faire valoir ou des témoignages à apporter la-dessus" Ça me paraît tout à fait important. aussi en ce qui concerne la question du transfert. Transfert et pouvoir, ça ne se recoupe pas nécessairement, mais il y a un pouvoir exercé à partir du transfert. Sur ce qui était mis à l'enseigne de notre association, à savoir que le transfert n'était pas au

pouvoir, qu'on ne fondait pas la légitimité de l'association sur des noms propres, quelqu'un pourrait-il intervenir à présent?

PHILIPPE CIRARD: Ce qui à mon avis est apparu - je ne parle pas seulement pour les Cartels constituants mais pour tout ce qui a suivi l'École freudienne -, c'est que, concernant le lieu du pouvoir, quiconque désormais ne pouvait en être que locataire. C'était tout à fait congruent avec la démocratie. Alors que, s'agissant de Lacan, on peut au contraire relever comme une bizarrerie de l'histoire qu'en plein système démocratique, il apparaissait en quelque sorte comme consubstantiel au lieu du pouvoir. Évidemment, quand cette place de pouvoir a été vacante, on peut comprendre tout de suite que personne n'ait voulu l'occuper en tant que locataire, c'est-à-dire sans une légitimité dernière. Et ça continue. Et il faudra s'y faire.

40 PATRICK SALVAIN : Je voulais dire un mot à cause des bruits de couloir - c'est amusant, on a toujours d'autres versions dans les couloirs - sur une troisième version de cette affaire de noms biffés Trente personnes se sont réunies, dont des jeunes inclus dans les listes qu'ils ont raturées, donc eux-mêmes se sont entre eux biffés. En tout cas, dans la version parue dans Tribune 1, il est dit qu'à la sortie il y a eu quinze noms. Cette

version est fautive. En effet, je me rappelle qu'à l'époque l'un de nos premiers coordonnants avait dit: «Oh, on a mis quinze pour que ça ne paraisse pas trop ridicule. Déjà, ils sont furieux.» Mais, tout à l'heure, Alain Didier-Weil a dit qu'il n'y avait qu'une seule personne,

c'est également faux. Il y en a eu deux, un Belge et un Français, a précisé Jean-Pierre Winter. Vous voyez combien de fois il faut y revenir pour avoir simplement une version quant aux faits, pas même quant à l'interprétation!

Cela n'est pas très important, sauf, je tiens à y insister, si ces événements sont replacés dans la suite des événements de la Dissolution. Tout le monde en sera d'accord. Encore faut-il préciser que les Cartels ont tenté de faire un écart par rapport à l'auto-légitimation qui a été fondatrice de la plupart des groupes, parce qu'ils ont pris acte du fait que les analystes formés par Lacan et reconnus avec Lacan ont été déçus par lui. C'est le point de départ de l'affaire, et c'est le point de la souffrance de toute une génération - j'en ai déjà parlé lors d'une assemblée des Cartels, ça me paraît tout à fait décisif. Par ailleurs, les jeunes piaffaient pour trouver une solution ou une autre, d'où les formalités démocratiques qui ont été proposées.

Mais il faut se resituer par rapport à

la Dissolution, parce que le point paradoxal du début des Cartels constituants, c'est que cette fin de l'École freudienne et cette fin de l'entreprise lacanienne étaient prises en compte. Le champ lacanien est fermé dès l'instant de la fin de la mort de Lacan: c'était écrit dans Tribune 1, sous le nom de Rondepierre. Mais, en même temps, le projet était - sans Lacan et sans cette légitimité, sans se situer en position d'héritage - de remettre en jeu les divers éléments constituant l'École freudienne, les diverses tentatives institutionnelles qu'avait impulsées Lacan. Ce sont ces deux éléments-là qui ont fait l'originalité du projet initial des Cartels constituants. Je dis ça parce que, par exemple, «pas de liste d'analystes au départ», bien d'autres ont fait pareil - il n'y a qu'à penser à la Fédération des Ateliers, ça ne singularisait pas tant que ça les Cartels constituants, même si la prise au mot de ce terme voté a suscité beaucoup de passion dans la suite de l'histoire. Mais c'est parce qu'il y avait ces deux éléments ensemble - à la fois une reconnaissance des effets de la Dissolution et une sorte de négation de la Dissolution - qu'on est restés dans ce paradoxe tout au long de la vie des Cartels constituants, et peut-être jusqu'à aujourd'hui. Voilà une idée que je lance.

X: Pourquoi est-ce paradoxal?

PATRICK SALVAIN: A cause de la suite. Ça n'apparaissait pas comme tel au départ, mais la suite a montré, me semble-t-il, que certains étaient toujours tentés de reconstruire l'association sur le modèle de l'École freudienne, et cela nous a beaucoup embarrassés pour inventer. Lorsqu'un écart un peu plus grand était introduit par rapport à ce modèle, c'était mis en échec ou cela suscitait une réaction de refus.

CHRISTIAN ODDoux: Il faudrait un peu préciser, on peut pas lancer ça comme ça. En tout cas, moi, je ne peux pas, c'est pour ça que je te relance la balle. J'ai regardé ça de près. Si tu as des exemples à avancer sur ce point-là, je ne les connais pas.

PATRICK SALVAIN: Par exemple la fonction des Cartels. L'innovation, c'était de donner un rôle institutionnel aux Cartels, et puis on a renoncé, en revenant à une formation plus classique. La tentative d'invention est tombée, sans qu'autre chose apparaisse.

JEAN-PIERRE WINTER: Juste un mot à Patrick. C'est vrai qu'il est difficile de reconstituer l'histoire, d'autant qu'il

n'y a aucune archive et qu'on s'est employés à oublier. Mais je ne vois pas qu'on puisse mettre sur le même plan le fait d'écrire dans le premier numéro de la revue des Cartels d'une certaine manière un numéro fondateur - qu'il restait quinze noms, en sachant que c'est un mensonge, et de dire aujourd'hui qu'il n'en restait qu'un, de bonne foi, parce qu'on se souvient de ce un-là à cause de la signification drôle et presque symbolique. Admettons qu'il y en avait deux, pour rétablir un défaut de mémoire, ou un lapsus, on est encore loin d'un mensonge délibéré dans un premier numéro de revue qui commence à retracer l'histoire C'est très différent, et quand je parlais tout à l'heure de ce qu'il y a de mortifère, je pensais à des choses comme celles-là, à des délits en acte dans l'histoire. Que des gens comme Maryse Defrance, qui n'était pas au courant de tout ce qui s'était passé, n'aient pas eu cette impression puisqu'elle ne savait pas, elle pouvait sentir ça comme très vivant, je veux bien -, mais pour ceux qui savaient ce qui se passait. c'était évidemment totalement insupportable, d'autant qu'il y avait une espèce de consensus de silence qui empêchait qu'on puisse en faire état.

Par ailleurs, toutes ces formules négatives, cette liste des dénégations - des dénis, parce que je ne sais même pas si ce sont des dénégations -, Françoise Wilder nous dit qu'elles avaient leur pendant dans une formule positive. Il faudrait explorer si c'est un pendant, Françoise, car c'est une drôle d'affaire! Le «pas de liste d'analyste», dont je continue à penser, personne ne m'ayant convaincu du contraire, que c'était une métonymie de «pas d'analyste » - ça ne disait pas ça, mais je l'entends comme ça - n'a pas son répondant ou son équivalent positif dans «il y a de l'analyste ». Où? Où y a-t-il de l'analyste? Du simple point de vue de la pensée, quelque chose est intenable dans un truc comme ça.

En plus - je dis cela dans la lancée de ce qu'a avancé Philippe Girard -, on peut ajouter à cette longue série de dénis le déni du pouvoir: pas de pouvoir. Je ne sais même pas si ces formules sont des formules négatives - il leur manque le ne explétif, hein? - mais ce que je sais, c'est que tout se construisait sur le modèle du pas de. C'est vrai que dans la plupart des autres associations, il n'y avait, de fait, pas de liste d'analystes. On était aux prises avec le fait qu'on était tous morts symboliquement, comme analystes, avec la mort de Lacan. Qu'on constate cela, qu'on en souffre et qu'on essaye de faire avec, c'est une chose, mais qu'on l'érige en théorie du lien social entre ana-

lystes dans une institution, c'en est une autre. C'est cela qui me préoccupe: quest-ce qu'une théorie si elle sert uniquement à justifier ce type de propositions tellement peu ragoûtantes que, justement, on ne peut même pas en écrire la vérité matérielle. Il faut croire que les gens qui ont participé à ça en étaient d'accord, puisqu'ils ne pouvaient pas l'écrire. Et ce qu'ils ne pouvaient pas écrire revenait sous une forme qui se voulait théorique. Par là se trouve interrogée la fonction de la théorie institutionnelle - je ne parle pas spécialement de la théorie analytique

- la théorie que les analystes se font  
.2 de leur construction institutionnelle.
- 4 Nous avons aujourd'hui une occasion  
rêvée de pouvoir en discuter, à  
condition de bien mettre en avant, en  
évidence, les distorsions de la réalité  
matérielle auxquelles on a eu affaire.

JACQUES NASsIF: Je suis tout à fait  
sensible à la colère que tu éprouves,  
et à ta dénonciation de ce que tu  
appelles très fortement des dénis. Je  
ne serais pas allé jusque là, mais  
c'est sûr qu'il y avait de la dénégation  
aux Cartels constituants. J'en  
prends acte, c'est évident. Cela dit, il  
est facile de te répondre que nous  
avons honnêtement tenté de dire  
qu'il y avait une fonction analyste  
dans la cure, laquelle n'était pas à  
transposer telle quelle dans l'asso-

ciation. C'était déjà quelque chose. Dans l'association que nous formions, nous ne nous  
transportions pas comme analystes en dehors de nos cabinets. Nous nous retrouvions logés à  
l'enseigne de l'association, de l'institution démocratique où il fallait tenter de parler d'analyse,  
mais nous ne pouvions pas le faire de la même place que nous occupions lorsque nous étions  
effectivement en fonction d'analystes avec des analysants. Ça obligeait en tous les cas nos  
aînés, qui étaient parfois nos analysants... - ils l'étaient dans cette association; à force de ne  
pas jouer aux analystes, ils se sont tous pris pour des analysants, au même titre que Lacan qui  
se disait constamment analysant lorsqu'il faisait son séminaire -, ça contraignait tout le monde  
à faire extrêmement attention aux passages à l'acte que provoque le fait de se transporter  
comme analyste en dehors de la cure. C'est écrit dans un de nos textes introductifs: le  
transfert sans analyste provoque du passage à l'acte. Et d'une certaine façon, c'est pour régler  
entre nous les passages à l'acte qu'impliquait ce transfert sans analyste dans l'association que  
nous avons mis en place tous ces dispositifs.

Y avons-nous réussi? C'est toute la question que nous posons aujourd'hui, très honnêtement je  
l'espère, devant vous, fi y a toujours un petit zeste de malhonnêteté à se  
prétendre honnête, mais je crois quand même qu'il ne faut pas aller jusqu'à parler de déni  
parce que, du coup, ça porte à conséquence, ça instaure la perversion un peu partout. Je ne  
pense pas, jusqu'à plus ample informé, que tu aies voulu aller jusque là.

J.-P. WINTER: Je ne prend pas le déni pour de la malhonnêteté - le déni est une des voies  
d'accès pour que quelque chose se dise. Mais au moins reconnaissons qu'il a eu lieu Je ne sais  
pas qui a été le scripteur, mais qu'il se soit trouvé une personne pour écrire qu'à la fin de cette  
expérience il restait une liste de quinze analystes, en sachant manifestement que ce n'était pas  
vrai, si on est dans un registre moral, on dira que c'est de la malhonnêteté, dans un autre  
registre on dira ça autrement, mais c'est une distorsion, à tout le moins. Le jugement qu'on

portera là-dessus, c'est une autre affaire. Cette distorsion-là est lourde de conséquences, en tout cas, je la prends comme ça.

SERGE VALLON : On parle d'énoncés. par exemple «pas de liste d'analyste ». etc. auxquels on applique le même traitement que dans une cure, en les situant dans le rapport à l'énonciation ou à l'énonciateur de l'énoncé. Il faut faire attention, parce qu'appliquer une grille -

notre grille structurale: déni, dénégation, désaveu ou encore conjuration comme on l'a entendu tout à l'heure - en dehors de la situation de la cure, n'est-ce pas extrapoler? Un énoncé comme «il n'y a pas de liste d'analystes » peut fonctionner comme une fiction institutionnelle, parce qu'il n'est pas tout à fait prouvé que la fonction politique d'un énoncé puisse s'interpréter de la même façon qu'un énoncé dans une cure, dans le rapport à la parole d'un sujet. C'est un aspect du débat. Je le souligne pour éviter que nos discussions soit biaisées. Ce qui n'enlève bien sûr rien à la remarque que tu as faite sur la signature de ce texte.

C. ODDoux: Nous sommes, je crois, la seule association qui ait eu un congrès qui se soit intitulé De l'Analyste.

J.-J. Moscovitz: Dans ce débat où on essaye, au fond, de reconstituer l'histoire à partir de signifiants, se met en place une généalogie signifiante qui dessine petit à petit le contour des faits. A partir de cette histoire de liste, bien sûr... Mais je voudrais rappeler ce que disait Michèle Montrelay au moment de la Dissolution. Elle avait évoqué le fait que les institutions, c'est très masculin, en avançant, avec tous les jeux de mots que ça comporte, qu'il y avait du ciment masculin dans les institutions. C'est vrai que ce que l'on dit, c'est très masculin et que l'enjeu du féminin dans les institutions semble totalement passer à l'as. C'est peut-être aux femmes de le dire, ou à ceux qui veulent en parler, mais il me semble que la question même du rapport au pouvoir est très prise dans l'ordre du vocabulaire masculin. Du coup, ça escamote toute une dimension du signifiant et du symbole, et on est là en train de se prouver des choses, sans arrêt. Pensons à ce que Freud explique dans Moïse. Quand les hommes se sont tous décanillés dans le combat, les femmes peuvent prendre le relais un certain temps pour le repasser à un autre chef ou à des chefs, ou à une suite masculine possible. Je me demande si après la Dissolution il ne s'est pas produit quelque chose de cet ordre, qui nous fait aujourd'hui parler de phobie, dans la mesure où la dimension de l'être humain ne peut pas être escamotée aussi longtemps, en particulier dans les propos que nous tenons. C'est là où je passe volontiers la parole à une femme, puisque c'est le cas.

M. DEFRANCE: Je vous en remercie, bien que cette attribution d'identité ne soit pas sans problèmes. Je vous remercie d'autant plus que je me faisais la remarque que, justement, les deux ou trois femmes qui avaient pris la parole avaient tenu des propos non négatifs, et que ça avait suscité un retour du négatif, aussi sec!

Je voudrais reprendre quelque chose avec Jean-Pierre Winter - je le remercie d'avoir retenu mon nom, c'est bien, ça me fait plaisir, d'autant plus que c'est quand même le nom d'un homme - pour vous dire que je ne suis pas du tout d'accord avec votre façon de dire: «Puisque vous ne saviez rien, ou puisque vous ne pouviez pas savoir ce qui revient au même -' vous ne pouvez dire que des conneries. ».

JEAN-PIERRE WINTER: Je n'ai pas dit ça, j'ai dit: «Vous ne pouviez pas éprouver.»

M. DEFRANCE: Je vais vous dire pourquoi je ne suis pas d'accord. L'accent a été bien mis sur la différence entre l'histoire et l'anamnèse. Il me semble que partir à la recherche de ce qui était - ce qui peut susciter des mouvements un peu passionnés, de la colère - nous place sous la contrainte de rétablir la vérité de l'histoire. Or, il me semble que ce qui peut fonder le travail de l'association dans ces assises, c'est l'anamnèse. Et celle-ci ne sera pas la même selon la place que l'on occupe dans la série des générations, et par rapport au secret.

Quelqu'un a dit tout à l'heure que nous tenions notre existence de Lacan. Moi, pas. Je la tiens de ce qui a pris, comme ça - je ne saurais jamais pourquoi ni comment - la tête de mes parents, un jour ou un soir, je ne sais pas, et qui fait que je suis née. C'est de là que je tiens mon existence, pas de Lacan. Je dois beaucoup de choses à Lacan, et à beaucoup d'autres aussi, mais il ne faudrait pas toujours mélanger différents ordres. On n'a pas la même histoire, il y a des secrets. On se fonde aussi sur ces secrets. Dans les familles, il y a des secrets, des naissances, des histoires d'alcôve, de haine et de meurtre... et toujours des

cadavres dans les placards. C'est important d'essayer de faire retour sur ces secrets - c'est ce qu'on fait dans une analyse. Mais arrive un moment où il faut accepter qu'on ne saura pas tout, et accepter qu'on n'ait pas tous la même histoire dans la même famille. C'est pour ça que je vous dis que je ne suis pas d'accord avec la façon dont vous m'avez interpellée tout à l'heure. Voilà.

44

LAURENT LE VAGUERSE : Je m'inscris tout à fait dans ce débat. L'impossibilité de soutenir ce qui s'est produit, ce qui s'est révélé, conduit à une dissimulation qui engendre la honte. Rien de bien nouveau évidemment. Ce qui est plus ennuyeux, c'est que ce fonctionnement est justifié au sein même des associations psychanalytiques. Il y a les « quelques-uns » qui savent et qui s'entendent pour que le plus grand nombre soit tenu à l'écart. On peut prendre sur cette question deux

positions radicalement opposées: ou bien on dit ((c'est comme ça, ça doit être comme ça et c'est très bien comme ça et n'en bougeons pas »), ou bien on pense que ça nous conduit à des choses catastrophiques. C'est ma position.

Michel Jollivet parlait tout à l'heure de ce qu'avait été le rapport de sa génération avec mai 68 et du désir de cette génération de ne pas voir se répéter les formes de pouvoir qui avaient

cours au temps de l'École freudienne. J'ai été un de ceux qui se sont référés à ce qu'ils avaient appris au cours des événements de 68 et qui ont pas mal fréquenté l'École freudienne et ses suites.

Ce qui m'a paru le plus intéressant cet après-midi, ça a été que chacun raconte un petit bout de son histoire, et je peux dire que l'expérience que j'ai eue de la fin de l'École freudienne, c'est quelque chose qui m'a conduit à un profond écoeurement. Je ne parle pas de la Dissolution, mais des années qui ont précédé. Ce que j'ai ressenti alors m'a amené à rester éloigné pendant longtemps de tout ce qui s'est fait ensuite, groupes, fondations, etc. parce qu'en effet, quelque chose était masqué. Un certain nombre de gens venus après mai 68 à l'École freudienne ont été amenés, pour intégrer l'École freudienne, à sacrifier un certain nombre

d'acquis. Les bénéfices qu'ils escomptaient recevoir de leur participation aux modalités de fonctionnement et de reconnaissance au sein de l'École ayant disparu du fait de l'acte de Dissolution posé par Jacques Lacan, il y a eu un flottement. On a voulu masquer ce à quoi on avait renoncé, on a voulu masquer ce qui avait rendu la fin de l'École freudienne insupportable. On a voulu faire comme si l'École freudienne était quelque chose de formidable et comme si, au fond, on y était vraiment très bien. Au point qu'il fallait la reproduire! J'entends ça tout le temps! L'École freudienne, c'était formidable, etc. Moi, je n'ai pas ce souvenir-là, donc je n'ai pas du tout envie de refaire l'École freudienne, parce que je me souviens à quelles impasses, à quels sentiments de malaise, à quelles destructions a conduit la fin de l'École freudienne. Là-dessus, on est encore loin d'avoir fait le tour de la question.

M. JOLLIVET : La contestation de Jean-Pierre à propos de la transformation de la vérité dans Tribune I me donne l'occasion de parler de ce qu'a été pour moi l'inscription aux Cartels constituants. Lorsqu'Alain Didier-Weil a raconté l'histoire des ((noms biffés)), il n'a pas eu envie de révéler qui était la personne dont le nom n'avait pas été raturé. Il a dit un Belge... Puis, dans un souci de dire les choses sans toutefois trop en dire, il a reconnu qu'en fait il y en avait deux. Sans prononcer le nom de Tostain... C'est vrai qu'il est difficile de dire comment les choses se sont passées. Pourquoi? Je ne sais pas pourquoi Alain ne s'est pas senti de dire le nom de Tostain.

Pour ma part, bien que sachant à l'époque, aux Cartels constituants, qu'il y avait des gens qui ne se tenaient pas bien - comme partout -, j'avais idée que les Cartels constituants étaient le seul endroit où il y avait des structures, des procédures qui permettraient qu'il y ait des régulations, ce qui ne m'apparaissait pas être possible dans les autres associations, et ne l'avait surtout pas été à l'École freudienne, où l'on avait eu affaire à toutes les magouilles. Pour moi entrer aux Cartels constituants venait de l'idée que là, peut-être, des structures existaient telles que quand quelqu'un allait dérapier. ça pourrait se parler, s'entendre comme symptôme. C'est à cela que répondait la «fiction de l'origine». supposée faire en sorte que ceux qui avaient le pouvoir ne l'aient pas trop - on sait bien que Rondepierre l'avait plus que d'autres. qu'un certain nombre de gens avaient le pouvoir et qu'éventuellement, si l'un ou l'autre se sentait abîmé par ce que

ces gens auraient pu faire, cela puisse se travailler comme question institutionnelle.

Cela a d'ailleurs été le cas, et je crois que l'évolution de la réponse à la passe résulte en partie d'un travail autour des effets qu'entraînait le fait de dire oui ou non, et autour de la place à laquelle cela mettait les gens. La question du rapporteur est venue ensuite. De même, les



sommes encore là à parler de la psychanalyse. S'il n'y avait pas eu l'événement Lacan, je suis pour ma part tout à fait assuré que la psychanalyse ne tiendrait pas. Ce qui ne veut pas dire qu'elle ne tienne que de Lacan ou que de Freud. Elle est évidemment à faire tenir par nous-mêmes.

Pour dire un mot à Moscovitz, je ne partage pas tout à fait tes positions sur le masculin-féminin. Tu les présentes un peu rudimentairement, rapidement. Si je sacrifiais à l'analogie, pour ne pas dire la métaphore, je dirais des Cartels constituants qu'ils sont une institution féminine, une institution vulvaire, si tu veux mon point de vue là-dessus.

J.-J. Moscovitz: Je reviens au «pas de liste ». Les gens de la liste, ceux qui ont biffé les noms, n'étaient pas désignés par la communauté pour désigner les analystes. C'est entre eux qu'ils se sont chargés de cela, avec tout le contexte qui leur appartient. Je n'y étais pas. Je sais que j'ai été biffé. Ça m'est complètement égal, aujourd'hui comme ça l'était au moment où ça s'est produit. La question de ce pas de liste - non pas le «pas de liste pour fonder l'association», mais l'expérience des 22, des 30, des 32, etc. - me paraît être un artefact dans le contexte d'aujourd'hui. Cela montre l'état des choses à ce moment-là: les gens n'étaient évidemment pas capables de décider quelque chose, car ils n'étaient pas désignés par la communauté pour décider de quoi que ce soit. C'est là le mensonge. Je ne pense pas qu'il faille attacher trop d'importance à cette histoire-là, sinon qu'elle baignait dans un tel contexte de mensonge. Cela reste plus important que la réalité même d'avoir biffé à tire-larigot...

PHILIPPE GIRARD: C'est vrai que le modèle démocratique est apparu comme un horizon presque indépassable à toutes les associations... La démocratie, c'est la bonne forme par excellence. Or, j'ai l'impression que, pour une part, vous tournez autour de cela. Parce qu'au début il y avait une sorte de tonalité, dont on se recommandait aux Cartels constituants, une tonalité démocratique. Je sais qu'il faut être extrêmement prudent lorsqu'on passe la «ligne», politiquement d'abord, et peut-être même dans les discussions analytiques, mais je crois que nous sommes tous dans la crainte de mettre en question cette bonne forme, et la pertinence de ce modèle pour l'institution psychanalytique.

JACQUES NASSIF : Moi je pense qu'on l'interroge tout à fait. Excuse-moi, c'est juste pour faire remarquer au passage que dans toutes les associations analytiques, quand une minorité ne joue pas son rôle de minorité, elle s'en va. C'est ce qui s'est passé par deux fois aux Cartels constituants. Une première fois, la minorité de ce qui devait être le groupe à partir duquel l'École lacanienne s'est fondée est partie, alors qu'ils auraient pu rester et constituer une opposition, si on était dans le modèle démocratique. Même chose en ce qui concerne la dernière assemblée générale qui s'est tenue ici. Lorsque le groupe formé par Robert Lévy et Dumézil - le «groupe des vingt», en fait ils étaient moins de vingt - a été mis en minorité, ils ne sont pas revenus le jour suivant. Donc, ne serait-ce que sur ce plan-là, le fait démocratique n'est pas respecté. Il n'y a pas de consensus possible sur le cadre, puisque lorsque une minorité se fait jour, elle ne joue pas un rôle d'opposition au sein du groupe: elle s'en va. C'est

là-dessus que je m'interroge. Comment se fait-il, comme je l'ai écrit dans le programme de ces journées, que la minorité ne joue jamais un rôle de minorité, d'opposition, dont on sait l'importance dans une démocratie.

SEAN WILDER: Nous avons eu également recours au tirage au sort, mode de fonctionnement lui aussi interrogeable. Il me semble que la démocratie, telle qu'on en parle ici, n'a aucune valeur en soi. En tout cas - je m'exprime en mon nom - il ne s'agit pas de l'introniser. De toutes les façons, le mot est tellement flou... On sait qu'il a été servi à toutes les sauces et interprété de toutes les façons imaginables. Mais je crois qu'il est tout à fait fondamental, dans une association d'analystes - cela n'a peut-être pas été recherché en ces termes mais a certainement constitué un pôle de recherche -, de serrer au plus près le fait que la fonction de l'analyste, dans sa pratique, est de tout faire pour que le sujet inconscient puisse s'exprimer

ou se manifester. Cette prise de position qui, vous le voyez, est d'ordre éthique, est incompatible avec toute prise de position autoritaire par rapport à l'analysant. Mettre un analysant en demeure de défendre les valeurs que l'analyste veut le voir défendre est antinomique avec l'invitation faite au sujet de l'inconscient à venir au jour et à s'exprimer dans la liberté que nous lui souhaitons. A quoi sert un cabinet d'analyste si ce n'est, du moins en partie, pour qu'il y ait un moment d'arrêt des pressions sociales sur le sujet, ou que ces pressions puissent se ressentir, dans la liberté de toute sanction?

Or, pour autant que nous voulions dans nos associations mettre en jeu quelque chose de cet ordre-là entre nous, c'est une composante de la démocratie idéale qui rentre en jeu, exigeant qu'on ne soit pas tout le temps en train de jouer une politique du pouvoir, de faire de la Reapolitik les uns avec les autres, ce qui ne peut amener qu'à des ambiances de suspicion, de méfiance, de haine mutuelle. Il me semble quand même, dans mon expérience des Cartels constituants, qu'un de nos pôles de recherche a été de chercher constamment le biais par lequel on pouvait rendre plus franche la communication entre nous. Ça n'a pas toujours marché, et très honnêtement

je pense que c'est par petites touches que l'on y arrive, et, qui plus est, que l'on y arrive individuellement plutôt qu'en groupe. De nombreux processus individuels entrent en jeu. Reste que si je ne me trompe pas sur la question de l'éthique de l'analyse, on ne peut pas avoir des institutions qui bafouent cette éthique éhontément, cyniquement, tout en prétendant préserver une communication authentique entre les analystes. Je pense que cela converge avec ce que Laurent Le Vaguerèse a proposé tout à l'heure, et c'est très certainement quelque chose qui, pour moi, émerge de plus en plus clairement avec le passage du temps et la réflexion sur les relations avec les collègues.

J.-P. WINTER: Rapidement à Philippe Girard, Je ne toucherai pas à la démocratie. Je n'y toucherai pas, parce que je pense qu'elle est congruente avec la représentation que nous nous formons de l'appareil psychique. et que toucher à l'une, c'est toucher à l'autre, et c'est donc grave. C'est une affaire qui ne peut pas se faire à la légère

Je voudrais ensuite répondre à ce que disait Robert Grimberg tout à l'heure sur le «pas de liste», qu'il a complété par «pas de liste d'analystes au départ». Tu as dit: «C'est une fiction et Rondepierre aurait pu

la soutenir». Je crois qu'il y a un mal-entendu. Ce n'est pas l'histoire du

secret qui m'intéresse tant que ça, ce qui m'arrête, et que je trouve grave, c'est qu'il aurait pu soutenir une telle fiction. Parce que - comme le disait Anna Arrendt à propos des intellectuels qui en politique sont les gens les moins fiables -, avec l'appareil théorique de la psychanalyse, on peut soutenir n'importe quoi, n'importe quand. La question que je veux poser est donc celle-ci: pourquoi tout à coup Rondepierre - on parle de lui mais il n'était pas seul dans l'affaire, tous ceux qui étaient là le soutenaient - s'est mis à soutenir ce truc complètement parachuté par rapport à tout ce que nous avons vécu jusque-là, et notamment par rapport à l'expérience dont on sortait. Qu'est-ce qui, tout d'un coup, rendait possible à la fois de poser une telle affirmation, dénégative ou pas, peu importe, et de la soutenir avec les meilleures raisons du monde?

Autrement dit, la question est de savoir ce que nous théorisons, et quelle est la fonction de cette théorie. Est-ce qu'elle contribue à faire passer n'importe quoi dans l'exacte mesure où ce n'importe quoi peut être théorisé après coup? Laissant de côté Rondepierre, je vais te donner un autre exemple qui va

éclairer ce que je m'efforce de transmettre. D'autres groupes - l'Association freudienne, par exemple, pour ne pas la nommer - dont on ne peut pas dire qu'ils aient pris le système démocratique pour modèle, ont eux aussi posé le «pas de liste au départ», mais ont simultanément posé qu'il y avait un maître. Ils se sont rassemblés autour d'un maître. Cela n'allait pas de soi, qu'il y ait un maître au départ, et j'ai été de ceux qui, au départ de cette affaire qui ne s'appelait pas encore Association freudienne, ont contesté cette orientation. J'ai alors reçu une lettre du cher Charles me disant: «Mon cher Jean-Pierre, vous n'ignorez pas qu'à forclure l'autorité, elle revient à l'envers». Voilà un bon exemple d'usage de la théorie analytique pour légitimer une prise d'autorité, en fixant une impossibilité de la contester sous la menace de devenir psychotique ou halluciné. Je ne doute pas, si je lui mettais cette lettre sous le nez, qu'il puisse soutenir cette théorie ad hoc. C'est cela que j'interroge. Qu'est-ce qu'on soutient? Le simple fait de soutenir n'implique pas que quelque chose soit soutenu.

R. GRIMBERG Je ne prétends pas restituer les positions de Rondepierre, c'est-à-dire ce qui habitait sa pensée. Quand j'ai dit qu'il soutenait quelque chose, c'est que ce «pas de liste au départ» prenait la forme d'une hypothèse - si il n'y a pas de liste d'analystes au départ, alors... C'est dire que son idée était de se donner les moyens d'interroger quelque chose qui allait de soi depuis la Proposition d'Octobre, à savoir un système de double nomination avec la répartition dans le graphe comme le rappelait Didier Weill, etc.

Rondepierre a voulu qu'on remette ça en question. Non pas pour le plaisir, mais pour voir ce que donnerait la suspension du «pas de liste» en tant qu'axiome, et pas n'importe où, dans un jury de passe, puisque c'était là que devait, entre autres, se construire la question. Cela est congruent avec le pari, que nous avons été un certain nombre à soutenir, qu'il n'y avait pas de charte au départ, pas de texte fondateur au départ, mais un organigramme de fond, purement et simplement, enfin, avec un ensemble de thèses qui étaient derrière ou devant. Devant, parce que Rondepierre, qui, comme l'a rappelé Guibal, non seulement enseignait depuis des années à l'École freudienne mais avait un enseignement aux Horticulteurs. orientait toute sa réflexion dans le sens d'une mise à l'épreuve de ce qu'il avançait dans ses différents enseignements. Sur la phobie, bien sûr, mais pas seulement. Un autre thème de son enseignement avait trait à ce que tu viens de souligner, à savoir la construction de l'appareil psychique chez Freud, puisqu'une de ses thèses - pour ceux qui n'ont pas suivi ce séminaire - était que cette construction pouvait être abordée comme celle d'une phobie. Plus précisément, ce qu'il appelait phobie, c'était le montage subjectif en tant que tel. Ce sur quoi je veux insister ici, c'est qu'un organigramme existait qui permettait de poser ces questions et sur le fait qu'en dehors des questions de personnes - qui sont très importantes quand même -, il y avait des enjeux de doctrine. Certains souhaitaient faire fonctionner la nomination d'une certaine façon. Allouch, par exemple, avait une théorie de la nomination, il avait même proposé à cette époque une procédure de double nomination, selon laquelle l'analyste d'un analysant nommé AE par le jury, serait ipso facto nommé ÂME. Par la suite, à ce que je sache, Allouch est revenu en arrière, et n'a conservé dans son institution que la nomination AE. La position de Rondepierre évidemment on peut toujours dire qu'il cachait son jeu, qu'il avait une idée derrière la tête. on peut toujours supposer ce que l'on veut - consistait à amener une hypothèse de départ susceptible de régler une expérience. Voilà pourquoi il me paraissait important de restituer la phrase in extenso, à savoir «pas de liste d'analystes au départ», car cela voulait dire qu'il allait y avoir une arrivée, ou, à tout le moins, qu'il y aurait un moment où il faudrait conclure. Cette conclusion, on n'a pas pu l'effectuer dans des conditions normales, parce que, entre autres, il a disparu. Soit dit en passant, ce n'est pas le seul drame que nous ayons connu aux Cartels constituants. D'autres ont eu beaucoup et de très graves soucis - qui ne sont pas indépendants du Champ freudien lui-même.

La question du pouvoir - je ne veux pas trop emboliser la discussion est excessivement difficile à poser. Rondepierre était quelqu'un qui, dès qu'il avait mis en place quelque chose, voulait prendre du recul pour pouvoir le considérer sans y être pris à 100%, et, s'agissant des deux premiers coordonnants, lui-même et Dumézil, il a très vite voulu prendre une certaine distance, en disant: «Je vais démissionner, dans un an par exemple», ce qu'il n'a pas fait d'ailleurs, ç'aurait été malvenu, mais c'était un de ses désirs. La question du pouvoir - j'espère que quelqu'un a préparé quelque chose sur l'histoire du deux-, a été. je reprends ton terme, meurtrière, et j'ai des hypothèses là-dessus. A ce niveau-là, le deux est pour moi une structure

paranoïaque - au sens où il y a une paranoïa induite dans la cure, comme Lacan le fait remarquer assez tôt dans son enseignement -' propre à susciter des effets de persécution. C'est ça qui s'est joué à tout-va dans ces fameuses assemblées démocratiques, qui bien entendu n'étaient pas démocratiques du tout, je suis d'accord avec ce que dit Girard.

Quelle et l'institution qui convient aux analystes? Je n'en sais rien pour l'instant, mais il semble que ce n'est pas une institution démocratique. Il faudrait aborder beaucoup de points, sur le transfert en particulier.

MONIQUE BESSE: Ce que je vais dire va peut-être anticiper sur la question de demain sur le transfert dans l'institution, mais cela me vient d'un ensemble de choses que j'ai entendues sur la question du pouvoir, de la démocratie et de l'analyste, du «pas de liste». Il me semble quand même - je dis cela de façon non préméditée, ça vaut ce que ça vaut-, qu'aux Cartels constituants, où il y avait du binaire évidemment, quelque chose fonctionnait en tripode. Il y avait d'abord l'affirmation que ce qui était essentiel pour les analystes. c'était l'analysant, soit quelque chose en train de se faire de l'analyse que l'on pouvait entendre dans le mot même de Cartels constituants, et non pas de l'analyste institué

Un deuxième pôle était le dispositif, qui mettait en jeu les gens les uns par rapport aux autres. Et autant le mot démocratie ne me semble pas

tellement pertinent par rapport à ce qu'on a voulu faire aux Cartels constituants, autant le mot dispositif - qui a son histoire, notamment dans Lacan, dans la phrase de la Proposition de 67, où il déclare attendre plus du dispositif que des hommes - me paraît consubstantiel aux Cartels. A cette réserve près qu'il y avait aussi des hommes et des femmes dans les Cartels constituants.

50 Le troisième pôle qui me semble essentiel à y repenser maintenant - Grimberg l'a souligné avec force - est qu'il y avait du travail de la théorie, et donc des gens qui se sont risqués à ce travail de la théorie. En tout cas, si j'étais aux Cartels constituants, c'était certainement parce que j'étais une analysante, c'est sûr, aussi parce qu'il y avait du dispositif - j'aime le dispositif parce que c'est rigolo, ça fait bouger, ça fait des agencements intéressants, il y a du jeu dans tout ça -, et puis parce qu'il y avait du travail, de la théorie, et que quand même, pendant quelques

années, on ne s'est pas emmerdés  
aux Cartels constituants. Je me sou-  
viendrai toujours du premier cartel  
d'enseignement: je dis chapeau à ce  
travail qui a eu lieu avec Ronde-  
pierre, avec Chauvelot, Conté,

Nassif, avec d'autres... On ne perdait  
pas son temps quand on allait suivre  
ce séminaire. Il me semble que les

Cartels ce sont ces trois pôles-là, ce tripode, et que la question du pouvoir et de la démocratie  
est un peu plate, telle que je l'ai entendue énoncée.

Ceci étant, pour reprendre la question de la minorité - je ne me souviens plus de ce que Nassif  
a dit là-dessus, que ce n'était pas bien quand les minorités s'en allaient - ' c'est sûr que ce n'est  
pas bien quand les minorités s'en vont, mais si elles s'en vont, c'est qu'elles ne trouvent plus  
de quoi s'alimenter dans le lieu d'où elles partent. Quand les gens s'en vont, c'est que ça ne  
leur plaît plus. Ils ne trouvent plus de quoi s'alimenter, ils vont chercher ailleurs. Ce n'est pas  
que c'est bien ou pas bien, c'est comme ça que ça se passe. Je crois qu'il n'y a pas à le  
déplorer. Il y a simplement à analyser pourquoi les gens s'en vont et à se demander si on peut  
y remédier. Les Cartels constituants peuvent-ils, aujourd'hui, remédier au départ des gens qui  
sont partis? Je ne sais pas. Je n'en suis pas sûre du tout.

S. WILDER: Je tiens beaucoup à une distinction qui est venue s'articuler d'une façon très  
pointue dans un travail de dispositif. Pour ceux qui ne sont pas des Cartels constituants peut-  
être faut-il dire un mot sur ce que nous entendons aujourd'hui par dispositif, en un sens plus  
restreint

que celui énoncé par Monique Besse. Dans le Dispositif actuel, des analystes se rencontrent  
dans des groupes de travail, constitués plus ou moins par tirage au sort, pour parler de leur  
pratique et pour parler de ce qu'est pour eux la pratique de l'analyse freudienne - c'est  
l'énoncé plus ou moins exact du programme. Or, dans un des groupes de ce dispositif, s'est  
justement posée la question de l'autorité dans l'analyse et l'idée s'est fait jour que toute  
tentative de la part de l'analyste d'imposer de quelque manière que ce soit son autorité ne  
pouvait que prendre le contre-pied de la dynamique de l'analyse elle-même, soit renforcer des  
refoulements plutôt que de les distendre et leur permettre de se lever, permettre à certaines  
vérités de se dire. Qu'en est-il alors de « l'autorité de l'analyste » dont Freud parle à plusieurs  
reprises et qu'il considère comme indispensable à la cure? Il est vrai qu'un analysant peut  
trouver de l'autorité à son analyste, comme il peut ne pas en trouver d'ailleurs, et que, de  
même, dans les rapports entre les collègues, nous reconnaissons de l'autorité à certains  
collègues Non pas parce qu'ils la demandent ou manigencent pour l'avoir, mais parce qu'on la  
leur reconnaît par leur façon d'agir. Et c'est cette difficile jonction entre cette sorte d'autorité,  
que faute d'un meilleur mot on va appeler autorité naturelle, et le pouvoir, cette difficile  
jonction ou plutôt cette disjonction quasi régulière qui me donnent à penser. Qu'un  
Rondepierre ait joui auprès de ses collègues d'une autorité réelle, c'était indiscutable. On  
l'écoutait et on tenait absolument compte de ce qu'il disait dans la mesure de nos possibilités.  
Mais de là à vouloir qu'il soit au pouvoir, c'est probablement une question à disjoindre  
systématiquement dans notre réflexion. Je ferai à cet égard un pas dans le sens d'une  
disjonction de la démocratie et des associations d'analystes, dans la mesure où je pense qu'on

ne peut pas fonder l'autorité sur le pouvoir. Le pouvoir ne fonde pas une autorité, mais il ne faut pas trop s'attendre non plus à ce que ceux qui ont de l'autorité veuillent prendre le pouvoir. Ça a des conséquences...

JACQUES NASSIF: Pour que la discussion reparte, et pour vous remettre un peu dans l'histoire, voilà exactement ce qui a été voté lors de l'Assemblée d'octobre: premièrement êtes-vous d'accord pour que la future institution se constitue sans liste d'analystes au départ? Ont répondu oui: 271 : ont répondu non: 16 ont répondu par l'abstention: 23: n'ont pas pris part au vote: 97. La deuxième question n'était pas moins importante et était tout à fait articulée à la première: êtes-vous d'accord pour que la future institution mette en oeuvre une ou plusieurs procédures sur lesquelles l'assemblée du 27 novembre aura à se prononcer, visant à reprendre la question de l'analyse didactique? Oui: 239, non:?, abstention: 17, émargement sans remettre de bulletin: 40, n'ont pas participé au vote: 104. Voilà des chiffres bruts, mais aussi voilà exactement ce qui a été voté. Je voulais juste le rappeler, et rappeler que les deux points sont absolument articulés l'un à l'autre. Ce qui me dépayse un peu, c'est ce terme d'analyse didactique. Est-ce que nos associations aujourd'hui se fonderaient sur ce projet de reprendre la question de l'analyse didactique? C'est à voir. Ce terme en tous les cas a été mis au fronton de l'association qui est venue après.

NICOLE PÉPIN: Je commencerai par une petite anecdote amusante au sujet de la féminité. Je suis ici comme invitée, puisque je ne suis plus aux Cartels constituants depuis plusieurs années, bien qu'ayant participé à la fondation et y ayant travaillé pendant très longtemps. Quand on m'a téléphoné pour me demander de participer, on m'a présenté ces assises d'une façon tout à fait particulière. Il m'a été dit: «Nous avons pensé que ce serait intéressant s'il y avait aussi des femmes qui parlent depuis la tribune.» Ça nous ramène à ce dont il était question au sujet de la féminité. Qui dit féminité ne dit pas forcément femme. Je crois qu'il faut dissocier les deux choses, et qu'il y ait eu et qu'il y ait encore je ne me prononcerai pas là-dessus -' de la féminité dans le fonctionnement des Cartels constituants, ça me paraît indéniable, mais une féminité qui n'était pas toujours de bon aloi, qui était plutôt de l'ordre de la connivence entre hommes. Au sujet maintenant d'une question beaucoup moins anecdotique et plus grave - celle des démissions en chaîne, soit par groupe de minorités soit individuellement, qui n'ont pas cessé depuis quelques années -, tout cela dans des relations excessivement conflictuelles, le mot de mortifère a été prononcé à plusieurs reprises. Je m'associe tout à fait à cela, parce qu'il y a eu des morts, dans la réalité, et je pense que dans une institution qui a un aussi lourd passé - on peut dire que depuis la dissolution de l'EFP il n'y a que les Cartels constituants qui aient eu à vivre cela et à l'assumer -, ça vaut bien une analyse sérieuse Je vous souhaite d'y arriver d'ici demain soir - je ne serai pas là demain puisque demain matin il y a une réunion importante dont vous avez peut-être entendu parler qui est la réunion du Groupe Bastille, et demain après-midi j'ai une réunion institutionnelle -, mais je souhaite que vous arriviez

à analyser ce qui fait que cette institution est aussi destructrice.

S. VALLON: Ça resterait à vérifier

qu'on soit les seuls à avoir des morts,  
ne serait-ce que pour une raison  
simple, qui est que ce qui rassemble  
les lacaniens aujourd'hui, c'est qu'ils  
ont tous le Lacan mort en travers.

GÉRARD BESSER : Je ne suis qu'à  
moitié motivé pour prendre la  
parole. Je n'ai pas quitté les Cartels  
constituants avec fracas, je les ai  
quittés parce que ça ne représentait  
plus pour moi un intérêt réel, et qu'il  
s'était passé tellement de choses  
que j'étais un peu désarçonné. Dans  
le fil de ce qui a été dit à propos de  
52 la démocratie, je voudrais dire que si  
je suis venu aux Cartels constituants  
- au-delà d'un lien d'amitié avec  
Robert Levy -, c'est parce que j'étais  
peut-être un peu moins orphelin que  
tous ces orphelins de l'École freu-  
dienne, ayant eu la chance d'aller  
assez loin dans le règlement de ma  
relation à l'image paternelle, au  
deuil, à la mort. Mais j'étais quand  
même un peu orphelin, parce que  
j'avais au moins un transfert à la  
théorie lacanienne.

Et si je suis resté, c'est justement en  
raison de cette intention de départ  
de remettre en question tout ce  
qu'on avait pu recevoir comme  
corps de doctrine, intention qui me  
paraît beaucoup plus importante que

l'intention démocratique dont il a été beaucoup question. A cet égard, l'opposition qui a été  
faite entre les associations qui se sont constituées autour d'un maître et ce que Rondepierre  
avait cherché à promouvoir m'a paru très judicieuse. Je n'étais pas des intimes de  
Rondepierre, mais j'ai toujours estimé ce qui me paraissait être un effort de sa part pour  
concilier ce qu'il avait reçu comme héritage à l'École freudienne et son désir d'ouverture, de  
prendre ses distances par rapport à une doctrine trop forte. Il était une des rares personnes à  
être présent de façon authentique dans tous les travaux auxquels il a participé jusqu'à sa mort.  
J'ajouterai un point à ce qui a été dit sur cette ouverture proposée dans la fiction de départ,  
c'est qu'il était aussi prévu la mort de l'institution. Ce n'était pas pour rien, ça allait tout à fait  
dans le sens de cette remise en question de tout ce qui nous avait porté jusque-là. Cela m'a  
paru être une démarche saine, qui m'a longtemps soutenu dans mon travail aux Cartels et qui  
a fait que j'ai travaillé longtemps aux Cartels constituants. même si je n'y ai pas participé

autant que j'aurais pu le faire dans une autre institution. Au fond, je crois qu'on ne peut pas trop jouer avec cette idée de démocratie, parce qu'en face se profile le danger de la secte. Si Lacan a mis un terme à son expérience, c'est peut-être aussi parce qu'il a eu le sentiment que l'institution qu'il avait créée s'était fourvoyée dans ce sens-là. La monarchie absolue a été renversée: on peut être pour ou contre, mais je crois quand même que c'est l'honneur de l'homme de remettre en question ce qui peut le porter, mais aussi l'écraser.

C. MULLER-PASI : Je vais me permettre de dire quelques mots à propos de ce que vient de dire Nicole Pépin. Moi aussi je suis invitée, et je suis un peu surprise de l'entendre inciter les participants de ces assises des Cartels constituants de l'analyse freudienne, à réfléchir sur leurs morts. Précisément ce pourquoi, entre autres, je suis venue, ce qui a fait que j'étais partie prenante pour participer à cette proposition de travail, c'est parce que ceux qui sont restés dans cette association savent enterrer leurs morts. Ce sont des gens qui ont fait des deuils. Je vais être obligée de passer assez vite là-dessus. Il se trouve que, pour des raisons personnelles, je suis particulièrement au fait de ces questions du deuil. A ce sujet, j'ai pu constater à diverses reprises quelques défaillances chez les analystes, en particulier vis-à-vis de ce qui en fait partie, à savoir les rituels nécessaires par lesquels on doit passer à cette occasion. Un axe de réflexion qui pourrait s'avérer fécond...

JEAN GABIROR: J'ai également envie de réagir aux propos de Nicole Pépin, qui plutôt qu'une proposition de réfléchir aux morts qui traînent dans nos têtes, ont sonné à mes oreilles comme un «Vous êtes des assassins ». J'ai envie d'être un peu plus positif, dans la mesure où je crois que les Cartels constituants n'ont pas que des morts sur la conscience, et que le mot vivre y a toute sa place. Je ne peux pas dire que je vis grâce aux Cartels constituants, parce que, comme le disait Maryse Defrance, j'irais plutôt chercher du côté du mystère de papa et maman pour savoir pourquoi j'existe, mais je pourrais dire que grâce aux Cartels constituants je vis un peu mieux. Ça ne fait peut-être pas le pendant complet au discours agressif qui a été tenu, mais bon.

N. PÉPIN: Ce n'était pas un discours agressif mais un rappel de la réalité des CCAF

J. MASSIF : Je ne crois pas que les Cartels constituants étaient une association qui avait programmé la mort. ce serait faux de le penser. En revanche, c'est une association qui s'est toujours voulue provisoire. Je crois que c'est le mot provisoire - qui est d'ailleurs un mot freudien, *Voriäu-* fig disait souvent Freud à propos de certains de ses textes préliminaires, programmatiques, envisagés comme hypothétiques - au sens dégagé par Grimberg: si on part de cette hypothèse, alors peut-être pourra-t-on se donner les moyens de conclure. Ce caractère provisoire, protocolaire, a ses inconvénients, bien évidemment. Il nous contraint à nous entêter parfois lorsque la réalité - puisque Nicole Pépin parle de la réalité comme ça, effectivement, il y a parfois des faits qu'on n'a pas envie d'enregistrer dans le protocole. Cela peut paraître ambitieux de considérer qu'une association n'est pas l'institution analytique qui, elle, est constamment contrainte de tenir compte des faits et de se réformer en fonction de ces faits.

Quand une interprétation ne marche pas, quand elle ne produit pas du matériel, comme disait Freud, on essaye de voir ce que ça a fait, qu'on l'ait risqué, et on se pose des questions. Parfois, ça met beaucoup plus de temps qu'on ne pense, les effets d'une interprétation, il faut parfois aussi avoir de la patience pour aller à la pêche du fait. Mais les faits institutionnels sont des faits qui parlent et la question est de savoir si on s'est donné les moyens de tenir compte des faits et surtout des contreexemples, ces fameux contreexemples qui peuvent ruiner une hypothèse. Il faudrait voir à propos des différents dispositifs que nous nous sommes donnés si nous nous sommes rendus capables de ne pas nous entêter. Il y a sûrement eu pas mal d'entêtement parfois. Voilà.